

UN DES PLUS GRANDS RÉSEAUX DE
BLANCHIMENT D'ARGENT
« **Dubai Bank** »
démantelé
en Espagne

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

P 5

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Jeudi 10 septembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6843 - 23^e année

MISE EN SERVICE DU GUICHET UNIQUE, RECENSEMENT DU FONCIER INDUSTRIEL, NUMÉRISATION ET SPÉCIALISATION DES PORTS

Tebboune donne des instructions fermes

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, enchaîne les réunions au plus haut niveau de la responsabilité de l'État. Hier, il a réuni, aux côtés de ses collaborateurs et conseillers, le Premier ministre, des membres du Gouvernement, ainsi que des responsables d'institutions économiques. À l'ordre du jour, le guichet unique, le foncier économique, la numérisation des opérations d'investissement et la réorganisation et spécialisation des ports.

LIRE EN PAGE 3



Ph: DR

POUR PROTÉGER CEUTA FACE AUX CONVOITISES DU MAROC

L'Espagne en ordre de bataille

L'Espagne est décidée à ne pas laisser passer l'épisode de la crise migratoire, vécue au mois d'août dernier, quand des milliers de marocains avaient envahi l'enclave de Ceuta.

P 6

MAE

L'ambassade slovaque en Algérie inaugurée

► Vers un nouvel élan de la coopération bilatérale P 4

CODE PÉNAL, GESTION POST-INCENDIES ET RÉGULATION DU MARCHÉ

Le Gouvernement évalue le suivi sur le terrain

P 3

LUTTE ANTITERRORISTE EN AFRIQUE

Un rapport US corrobore la vision algérienne

P 2

NOUVEAU PATRON DE LA DÉFENSE DE L'AS SAINT-ÉTIENNE



Sohaïb Naïr frappe à nouveau à la porte des Verts

P 11

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA, CET APRÈS-MIDI À 17H00

Golf D'hem, au dessus du lot P 21



L'ÉDITO

Laver le linge sale n'a jamais été une affaire réglée en famille chez le Makhzen. Le régime marocain, face aux multiples problèmes, aux turbulences qu'il traverse et qui le font ronger de l'intérieur, finit par perdre le contrôle de la situation au point où ce qui devait être gardé dans le plus grand secret parvient sur la place publique. Par exemple, la guerre de succession à Mohammed VI qui fait rage depuis plusieurs mois, voire années, est un secret de Polichinelle que se partagent les clans de Moulay Rachid, le frère du roi, d'un côté, et Moulay Hassan, le fils d'un roi à la santé dégradée, de l'autre. Elle a mis aux prises jusqu'aux dirigeants des renseignements intérieurs et extérieurs d'un Makhzen qui, plus est, et à l'heure actuelle, traverse la crise migratoire de Ceuta qu'il avait lui-même orchestrée pour dissimuler ses graves problèmes socio-économiques. Le Makhzen a beau essayer de maquiller tous les coups qu'il reçoit en pleine figure à cause d'une avalanche de scandales qui éclabous-

Le Makhzen fuit de partout

sent le régime et ses figures politiques, comme l'espionnage avec le logiciel Pegasus, la corruption dans le Parlement européen, les frasques et les scandales de mœurs qui suivent partout ses diplomates à l'étranger... Aujourd'hui, les services marocains arrivent à peine à contenir ce qui serait susceptible de maintenir le régime de M6 en place. De la « fuite » programmée de quelque 70 000 clandestins marocains vers la ville autonome espagnole Ceuta jusqu'à la « fuite » de fichiers classés secret défense de quelque 70 000 agents et autres espions marocains à l'étranger... les services marocains se prennent la tête dans les mains. La mai-

son du Makhzen fuit de partout. Ceux que venait de révéler l'ancien numéro 2 des services de renseignement extérieur (DGED) dirigé par Yacine Mansouri est symptomatique. Mehdi Hijaouy, l'ancien maître-espion, qui est sous le coup d'un mandat d'arrêt international et fait l'objet d'une course-poursuite de la part des autorités marocaines, a livré sur le plateau des secrets en confessant ses confidences au journal satirique français « Le Canard enchaîné ». À commencer par la crise de Ceuta, dont il confirme un complot monté par les Abdelatif Hammouchi (l'actuel patron des services intérieurs - DGST) et Fouad Ali El Himma, principal conseiller du roi M6 pour les questions de sécurité, et dont Hijaouy était un plus proche collaborateur du temps où il était dans les arcanes du pouvoir marocain. Selon lui, l'ampleur d'une telle crise ne pourrait se dérouler à l'insu du Makhzen. On comprend mieux maintenant pourquoi le Makhzen a fait des pieds et des mains pour faire taire et neutraliser l'un de ses agents les plus redoutables qui démasque la nature malveillante de ses pratiques.

Farid Guellil

LUTTE ANTITERRORISTE EN AFRIQUE

Un rapport américain corrobore la vision algérienne

Selon un rapport du Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA, basé à Washington), daté du 8 septembre 2026, « le nombre de victimes liées à la violence islamiste en Afrique, ne cesse d'augmenter ».

La même source précise que ce constat intervient dans un contexte d'évolution des tactiques. À ce propos, le rapport relève que « l'année écoulée a également été marquée par une hausse de 42 % du nombre de victimes (passant de 4 221 à 5 980) liées à des actes de violence à distance. Plus de 90 % d'entre elles sont dues à des frappes aériennes. Toutefois, le nombre de victimes liées aux drones est en augmentation, ce qui reflète l'évolution des tactiques employées tant par les armées africaines que par les groupes islamistes militants ». D'après le rapport, la hausse du nombre annuel de victimes (pour les 12 mois se terminant à la mi-2026) s'explique par une augmentation de 60 % des morts dans le bassin du lac Tchad et au Mozambique. Le rapport s'appuie sur des chiffres : « Le Sahel représente 42 % du nombre total de morts signalés en Afrique, suivi par la Somalie et le bassin du lac Tchad, avec 28 % chacun. Ces tendances régionales reflètent l'évolution de la violence des islamistes militants en Afrique ces dernières années.



Sur les quelque 166 000 personnes tuées par la violence extrémiste en Afrique au cours de la dernière décennie, 92 % l'ont été au Sahel, en Somalie et dans le bassin du lac Tchad. Bien que 15 pays africains aient connu un certain degré de violence islamiste au cours de l'année écoulée, 94 % de ces décès se sont produits dans cinq pays : la Somalie, le Nigeria, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ».

L'Algérie- qui milite pour la concrétisation, sur le terrain, des principes « solutions africaines aux problèmes africains » et « pas d'ingérences extérieures »- a exposé, dans les moindres détails, sa démarche pour faire face à cette situation, dans une allocution du président Abdelmadjid Tebboune, lue par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, lors des travaux de la 21e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africain-

ne sur le renforcement des mécanismes de prévention et de règlement des conflits en Afrique, tenue à Luanda, capitale de l'Angola, le 30 août 2026. Ainsi, le président Tebboune a souligné la nécessité pour l'UA d'imposer sa présence sur le terrain pour lutter contre les groupes terroristes et les réseaux du crime organisé, tout en fournissant une aide humanitaire d'urgence, et ce à travers le déploiement effectif et opérationnel des organes de l'Union, notamment les Représentants spéciaux du président de la Commission, l'activation de la Force africaine en attente avec ses composantes régionales et l'intensification des actions sur le terrain du Groupe des Sages. Pour le président de la République, "la sagesse exige de coordonner la création de nouveaux mécanismes et structures susceptibles d'alourdir inutilement notre organisation" ; "il convient plutôt de renforcer

l'intégration et le partenariat entre les mécanismes existants, à commencer par +la Commission de consolidation de la paix des Nations unies (CCP)+ », a-t-il ajouté. « Cela passe par l'activation du système d'alerte précoce, la pleine exploitation de +l'Outil continental d'évaluation des risques+ et le renforcement du rôle consultatif et diplomatique du +Groupe des Sages+, a expliqué le président Tebboune. Autre point soulevé par le président Tebboune : « nécessité d'accélérer l'opérationnalisation complète du Fonds pour la paix de l'Union africaine et de fournir des ressources suffisantes et durables pour financer les initiatives préventives et la diplomatie proactive ». Le président de la République a, en outre, mis en avant la nécessité de "revenir aux fondamentaux et aux bons offices", en disant que "les mécanismes fondateurs de notre Organisation continentale nous rappellent que les bons offices des chefs d'Etat et de Gouvernement constituent l'instrument le plus efficace". "Convaincus qu'il ne saurait y avoir de paix et de sécurité sans développement, ni de sécurité stable sans une réponse aux catastrophes humanitaires, nous appelons à la conjugaison des efforts et à la valorisation des atouts compétitifs de notre continent", a déclaré le président Tebboune, exprimant un des fondements de la démarche algérienne en la matière.

M'hamed Rebah

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Un terroriste s'est rendu et 7 éléments de soutien arrêtés

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et sept éléments de soutien ont été arrêtés dans diverses opérations menées par l'Armée nationale populaire. C'est ce qui ressort du bilan opérationnel de l'ANP couvrant la période allant du 2 au 8 septembre en cours. Ces opérations militaires à succès et de qualité, menées contre les groupes terroristes reflètent « le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise un communiqué du MDN.

Dans ce cadre, détaille le communiqué, « le terroriste dénommé +B. D+ alias +Ali+ s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession deux fusils semi automatiques de type Simonov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations ».

35 NARCOTRAFIQUANTS ARRÊTÉS

Concernant la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du

narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 35 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 29 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 210 986 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires », ajoute le communiqué.

Sur un autre front, et à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, « des détachements de l'ANP ont arrêté 288

individus et saisi 29 véhicules, 268 groupes électrogènes, 136 marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ».

De même, « 15 autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 10 fusils de chasse, 39 570 litres de carburants et 19 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes ».

L. Z.

INCENDIE DE LA FORÊT DE CONDORCET À BATNA Un suspect identifié et arrêté

Les éléments des service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Batna ont réussi à arrêter un suspect ayant mis le feu au bord de la route sous un abri abandonné dans la forêt de Condorcet. Selon la même source, l'opération s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêts à travers le territoire de la wilaya de Batna a eu lieu « après que les membres du service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Batna ont obtenu des informations indiquant qu'une personne avait mis le feu à la lisière de la forêt ». Le communiqué a ajouté qu'il « a été procédé à l'identification du suspect âgé de 20 ans, qui a été arrêté et conduit au siège du service pour poursuivre l'enquête ». Après avoir accompli toutes les procédures légales, le suspect a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent.

S. O.

DOMAINES SÉCURITAIRES
ET ÉCONOMIQUES

Washington veut approfondir la coopération avec l'Algérie

Le conseiller principal du président américain pour les affaires arabes et africaines, Massad Boulos, a fait état d'une « réunion fructueuse » avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, consacrée au renforcement du partenariat entre l'Algérie et les États-Unis. Dans une publication relayée par l'ambassade des États-Unis à Alger, Boulos a indiqué que les discussions avaient porté sur les perspectives de développement de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines sécuritaire et économique. « Les États-Unis soutiennent une coopération de sécurité plus profonde et l'expansion des opportunités économiques pour les entreprises américaines en Algérie », a-t-il déclaré, mettant également en avant la dynamique croissante du partenariat énergétique entre les deux pays. Selon le responsable américain, cette coopération dans le secteur de l'énergie est appelée à contribuer à une « prospérité partagée », alors que les relations économiques entre Alger et Washington connaissent une dynamique soutenue. Le secteur énergétique demeure notamment un axe important du partenariat bilatéral, parallèlement à l'intérêt croissant pour la diversification des échanges et des investissements. Sur le volet sécuritaire, Boulos a plaidé pour un approfondissement de la coopération entre les deux pays, alors que les échanges algéro-américains dans ce domaine se sont progressivement renforcés ces dernières années. Le conseiller américain a, par ailleurs, exprimé ses condoléances aux communautés touchées par les récents feux de forêt ayant affecté plusieurs régions d'Algérie. Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par une volonté affichée des deux parties de consolider leurs relations bilatérales et d'élargir leur coopération à de nouveaux secteurs, notamment l'investissement, l'énergie et la sécurité.

M. Seghilani

ATTAQUES CONTRE L'ARABIE SAOUDITE

Alger condamne avec la plus grande fermeté

L'Algérie a condamné avec la plus grande fermeté les attaques ayant ciblé plusieurs villes du Royaume d'Arabie saoudite, faisant des blessés parmi les civils, dont des femmes et des enfants, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. « L'Algérie condamne et dénonce avec la plus grande fermeté les attaques odieuses qui ont ciblé les villes d'Abha, de Khamis Mushait, de Jazan et de Najran, dans le Royaume d'Arabie saoudite, pays frère », souligne le communiqué. Le ministère des Affaires étrangères dénonce une « violation flagrante de la souveraineté du Royaume » ainsi qu'une « atteinte à sa sécurité et à sa stabilité », après ces attaques qui ont fait plusieurs blessés parmi la population civile. Face à cette escalade, l'Algérie a réaffirmé sa « pleine solidarité » avec l'Arabie saoudite et renouvelé son soutien aux mesures que le Royaume jugera nécessaires pour assurer sa sécurité et sa stabilité et préserver sa souveraineté nationale. Alger a, par ailleurs, appelé à la « cessation immédiate de ces attaques ainsi que de toutes les formes d'escalade dans la région », plaidant en faveur de la préservation de la sécurité et de la stabilité régionales.

M. S.

MISE EN SERVICE DU GUICHET UNIQUE, RECENSEMENT DU FONCIER INDUSTRIEL, NUMÉRISATION ET SPÉCIALISATION DES PORTS

Tebboune donne des instructions fermes

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, enchaîne les réunions au plus haut niveau de la responsabilité de l'État. Hier, il a réuni, aux côtés de ses collaborateurs et conseillers, le Premier ministre, des membres du Gouvernement, ainsi que des responsables d'institutions économiques.

A l'ordre du jour, le guichet unique, le foncier économique, la numérisation des opérations d'investissement et la réorganisation des ports.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au secteur de l'investissement et à l'activation du guichet unique, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Au cours des travaux de cette réunion, le président Tebboune a donné des instructions fermes pour la mise en service effective, fixée à la fin du mois de septembre courant, du guichet unique, et, simultanément, le lancement immédiat d'une opération de recensement total du foncier industriel dans le pays. En outre, ajoute le communiqué, le Président a ordonné l'accélération de la numérisation de toutes les opérations



Ph: DR

d'investissement dans les secteurs concernés, particulièrement les services des impôts, des domaines de l'État et des douanes.

D'autre part, le Président a pris la décision de réorganiser les ports et leur spécialisation à travers le pays, ajoute la même source, précisant qu'à ce titre, le port de Mostaganem, à l'ouest du pays, a été, désormais, exclusivement dédié aux opérations d'importation effectuées par les institutions et les entreprises publiques.

Il convient, enfin, de souligner qu'ont assisté à cette rencontre le Premier ministre, le secrétaire général de la prési-

dence de la République, le ministre des Finances, le conseiller du président de la République chargé de la direction générale de la Communication, le ministre de l'Industrie, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, la ministre du Commerce intérieur, la ministre haut-commissaire à la numérisation, le directeur général des Douanes, et le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Farid G.

SINISTRÉS DES INCENDIES

Les opérations d'indemnisations vont bon train à Jijel

Les autorités locales de la wilaya de Jijel poursuivent l'opération de remise des décisions d'octroi d'aides financières au profit des citoyens sinistrés des incendies ayant touché la wilaya au cours du mois d'août écoulé, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

A ce titre, les décisions d'indemnisation ont été remises dans les communes d'El Milia, Ouled Rabah, Ouled Yahia Khedrouche, Selma Benzada, Emir Abdelkader, Oudjana, Texenna, Chehna, Bouraoui Belhade, Djemaa Beni H'bib, Chekfa, Bordj T'har, et dans d'autres communes concernées. La remise des décisions d'aides financières a également concerné la commune de Ziam Mansouriah, en vue de la réhabilitation et/ou de la reconstruction des habitations endommagées, au milieu d'une grande satisfaction des bénéficiaires. Notant que l'opération se poursuivra progressivement jusqu'à l'achèvement de la prise en charge de l'ensemble des sinistrés, en leur permettant de bénéficier des aides et indemnités décidées dans les délais impartis. Cette opération intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant le lancement de l'opération d'indemnisation des sinistrés



avant le 15 septembre courant, et en concrétisation des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à accélérer les opérations de prise en charge des sinistrés et la remise des indemnités décidées, conclut la même source.

MOBILISATION POUR RELANCER L'ACTIVITÉ AGRICOLE

L'opération d'indemnisation des agriculteurs et des éleveurs touchés par les récents incendies se poursuit dans la wilaya de Jijel, où les entreprises économiques relevant du secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche ont mobilisé tous les moyens disponibles, tels que le bétail et le fourrage, entre autres, pour permettre aux agriculteurs et aux éleveurs de reprendre leur activité agricole. L'opération d'indemnisation concernera toutes les wilayas touchées

par les incendies, ainsi que les diverses activités agricoles ayant subi des pertes suite à ces incendies. Le ministère a entamé, mardi, l'indemnisation des agriculteurs et des éleveurs ayant subi des pertes dans différentes activités agricoles suite aux récents incendies, indique un communiqué du ministère. L'opération intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer l'indemnisation des sinistrés des récents incendies dans le domaine agricole, précise le communiqué. L'opération d'indemnisation, qui a débuté par la wilaya de Jijel, à travers la distribution de têtes de bétail aux éleveurs, se poursuivra pour concerner toutes les wilayas touchées en vue de relancer l'activité agricole dans les plus brefs délais. Les groupes économiques relevant du secteur supervisent la distribution du cheptel disponible au niveau des unités de

production agricole et des exploitations relevant de ces entreprises publiques, englobant les cheptels bovin, ovin et caprin, en plus du fourrage. Parallèlement, le secteur de l'agriculture supervise, par le biais de ses entreprises spécialisées, l'opération de réhabilitation et d'aménagement des structures de production, notamment les écuries et les poulaillers endommagés par les incendies, ajoute le communiqué, rappelant que les indemnités concerneront toutes les pertes dans le domaine agricole recensées par les commissions locales, notamment le bétail, les structures de production, les réseaux d'irrigation, les ruches d'abeilles et les poulaillers.

LE NUMÉRO VERT « 3010 » AU SERVICE DES ASSURÉS SINISTRÉS

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a mis le numéro vert « 3010 » à la disposition des assurés sociaux et de leurs ayants droit touchés par les incendies enregistrés dans certaines wilayas, afin de prendre en charge leurs préoccupations. A signaler que la CNAS avait récemment réaffirmé la poursuite de ses efforts sur le terrain pour assurer une prise en charge urgente des citoyens sinistrés des incendies dans les wilayas concernées.

Sarah O.

CODE PÉNAL, PRISE EN CHARGE DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES INCENDIES ET RÉGULATION NUMÉRIQUE DU MARCHÉ NATIONAL Le Gouvernement évalue le suivi sur le terrain

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à trois dossiers importants. Notamment, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, la révision du Code pénal pour la réinstauration de la peine capitale, la prise en charge des dommages causés par les récents incendies de forêt ayant touché des wilayas du Centre et de l'Est du pays, ainsi que le système numérisé et unifié pour la régulation et l'approvisionnement du marché national.

Le Gouvernement a commencé sa réunion par l'examen d'un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant Code pénal, rappelant que les dispositions de ce texte sont conformes aux hautes instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, données lors de la dernière réunion du Conseil des ministres qui date du dimanche écoulé. Il s'agit, précisément, de l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs et instigateurs d'incendies volontaires, avec l'application effective de cette peine aux auteurs de ces crimes, ainsi qu'aux ravisseurs de mineurs et aux personnes qui leur infligent des sévices.

Deuxième point examiné, le Gouvernement a entendu des communications sur l'état d'avancement des opérations d'indemnisation des sinistrés des récents incendies, dont le lancement desdites opérations a débuté cette semaine en réponse aux instructions présidentielles données lors du même Conseil des ministres. Il a également été question, souligne le communiqué du Gouvernement, de s'enquérir de l'état de l'avancement de l'opération de réhabilitation des différentes infrastructures, installations et réseaux endommagés par les récents incendies. À ce titre, il a été fait mention de la réhabilitation totale des réseaux vitaux touchés par les incendies, notamment l'électricité, le gaz, l'eau, la téléphonie fixe et mobile et de l'internet. Il y a également la remise en service de l'ensemble des routes qui ont été endommagées ou fermées à cause des feux. Selon le Gouvernement, l'opération touche à sa fin en ce qui concerne la réhabilitation des différents équipements publics endommagés, notamment les écoles primaires, et ce, avant la fin de cette semaine. Pour ce faire, toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires, en coordination avec les walis, les autorités locales ainsi que les différents services et institutions concernés, ont été mobilisées. En ce sens, des commissions de recours sont installées, depuis hier, au niveau des communes et des daïras des wilayas touchées par les incendies, et ce à l'effet de statuer sur les éventuels recours relatifs à l'opération d'évaluation des indemnités des sinistrés. En outre, le Gouvernement a assuré rester pleinement mobilisé jusqu'à l'indemnisation de l'ensemble des personnes sinistrées avant le 15 septembre courant. Enfin, et dans le cadre de la Stratégie nationale de transformation numérique (2025-2030), l'exécutif a entendu une communication sur le système numérisé et unifié pour la régulation et l'approvisionnement du marché national. Ce dispositif permettra, selon le Gouvernement, de suivre en temps réel les niveaux des prix ainsi que la disponibilité des différents produits. Ce qui permettra d'intervenir en urgence afin de réguler le marché et de remédier à d'éventuels dysfonctionnements.

F. Guellil

ALGÉRIE — SLOVAQUIE

Vers un nouvel élan de la coopération bilatérale

La visite officielle en Algérie du ministre des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque, Juraj Blanár, s'est achevée hier, avec la volonté affichée d'Alger et de Bratislava de donner un nouvel élan à leurs relations d'amitié, de coopération et de partenariat.



s'élargissent aux membres des délégations des deux pays. Les deux ministres ont notamment passé en revue les différents volets des relations bilatérales et évalué le niveau de coopération existant, tout en examinant les moyens de lui insuffler une nouvelle dynamique. Plusieurs secteurs prioritaires ont été évoqués, notamment l'énergie, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'industrie pharmaceutique, les nouvelles technologies, la gestion des ressources en eau ainsi que la

promotion des investissements. Les deux parties ont réaffirmé, dans ce contexte, leur volonté commune de poursuivre leurs efforts afin de consolider les relations algéro-slovaques et de les élargir à de nouveaux domaines, à la hauteur des potentialités des deux pays et au service de leurs intérêts communs.

LE SAHARA OCCIDENTAL ET LE SAHEL AU CŒUR DES DISCUSSIONS

Les entretiens ont également porté sur plusieurs

questions régionales et internationales d'actualité. Les échanges ont notamment abordé l'évolution de la situation au Moyen-Orient, la question du Sahara occidental ainsi que les derniers développements dans la région du Sahel. Les deux responsables ont, par ailleurs, examiné les moyens de renforcer la coordination et la concertation entre Alger et Bratislava sur les différentes questions inscrites à l'agenda régional et international.

À l'issue de leurs entretiens, Ahmed Attaf et Juraj Blanár ont signé un accord bilatéral portant création d'une commission mixte, destinée à encadrer la coopération entre les deux pays et à lui donner un nouvel élan. Un memorandum d'entente entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) algérien et l'Académie diplomatique slovaque a également été signé, consacrant ainsi le renforcement des échanges et de la coopération dans le domaine diplomatique.

M. Seghilani

EN VISITE DE DEUX JOURS EN ALGÉRIE

Le président Tebboune reçoit le Mae slovaque

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque, Juraj Blanár, et la délégation l'accompagnant. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, Amar Abba, et de l'ambassadrice d'Algérie auprès de la République slovaque, Mme Habiba Derradji Kherrou.

R. N.

34E FOIRE INTERNATIONALE DE DAKAR

Une aubaine pour placer nos produits sur les marchés africains

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé l'ouverture des inscriptions pour les entreprises et sociétés algériennes productrices et exportatrices souhaitant participer à la 34e édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK), prévue du 10 au 16 décembre prochain, a indiqué un communiqué du ministère.

La participation des entreprises algériennes à cet événement s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'État visant à promouvoir les exportations, à diversifier les marchés extérieurs et à renforcer la présence du produit algérien sur les marchés africains, a ajouté la même source. À cet effet, le ministère a invité les entreprises et opérateurs économiques algériens souhaitant participer, notamment ceux activant dans les secteurs des industries agroalimentaires et agricoles, des industries de différents types, des matériaux de construction et des équipements, des énergies renouvelables, ainsi que des services et du conseil, à s'inscrire via le lien électronique dédié « : https://www.mcepe.gov.dz/foire_fidak ». Le ministère a rappelé, dans ce cadre, que « la FIDAK compte parmi les manifestations économiques et commerciales les plus en vue de la région d'Afrique de l'Ouest, et se veut également un espace important pour la promotion des produits et services, ainsi que pour l'établissement de relations et de partenariats commerciaux avec les différents opérateurs économiques de la région », a noté le document.

SOUS LE SIGNE DE LA DIGITALISATION, DE L'INNOVATION ET DU NUMÉRIQUE

Placée cette année sous le thème « Digitalisation et innovation au service de la transformation économique », la 34e édition de la FIDAK entend mettre en avant les opportunités offertes par la transformation numérique et l'innovation pour accompagner le développement économique. Organisée régulièrement depuis 1974, la Foire internationale de Dakar figure parmi les grands rendez-vous économiques de l'Afrique de l'Ouest.

Organisée tous les deux ans jusqu'à sa 18e édition, elle est devenue annuelle à partir de la 19e édition, en 2011. La manifestation réunit, à chaque édition, plusieurs centaines d'entreprises publiques et privées issues de différents secteurs d'activité et provenant de plusieurs continents, offrant ainsi aux participants de nombreuses opportunités de contacts d'affaires, d'échanges commerciaux et de recherche de partenaires. La FIDAK bénéficie, en outre, de l'agrément de l'Union des foires internationales (UFI) depuis 1978, dès sa troisième édition.

L.Z.

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DES TRAVAUX PUBLICS

L'Algérie et le Niger abordent la mise en œuvre en matière technique et de formation

Au terme de sa visite de travail en Algérie, une délégation du secteur nigérien de l'équipement et des Infrastructures a rencontré le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, pour faire le bilan des visites de terrain et des rencontres techniques effectuées au cours de son séjour. En effet, cette visite a permis à la délégation nigérienne de prendre connaissance de l'expertise et des capacités techniques nationales, notamment celles des établissements et laboratoires spécialisés relevant du secteur, ainsi que de plusieurs projets et ouvrages d'envergure, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de cadres centraux, ainsi que des directeurs généraux du Laboratoire central des travaux publics (LCTP) et de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et de l'échange d'expertises entre les deux pays. Au cours de son séjour, la délégation nigérienne a visité le projet de la route reliant le Complexe olympique du 5 Juillet à Khraïcia qui a permis, sur le terrain, les capacités techniques et les compétences dont dispose l'Algérie en matière de réalisation des ouvrages et des infrastructures. Elle a également effectué des visites à l'École supérieure de management des travaux publics (ESMTP), au LCTP, au CTTP, ainsi qu'à plusieurs projets stratégiques réalisés. La rencontre a aussi permis de passer en revue les résultats des consultations menées entre les organismes et laboratoires nationaux et leurs homologues nigériens, notamment entre

l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics et le Centre de perfectionnement des travaux publics (CPTP) du Niger, ainsi qu'entre le Laboratoire central des travaux publics (LCTP) et le Laboratoire national des travaux publics et du bâtiment (LNTPB) du Niger. Ces consultations ont abouti à un accord sur des mesures pratiques visant le transfert d'expertises dans les domaines du contrôle technique, des études, des essais de laboratoire, de la formation et de la qualification.

Au cours de cette rencontre, le ministre a souligné « l'importance de poursuivre la coordination entre les établissements concernés et de garantir un suivi effectif des accords conclus, en vue de renforcer les capacités techniques et scientifiques et de développer la coopération entre les deux pays dans

le domaine des travaux publics et des infrastructures de base », a précisé la même source.

De son côté, la délégation nigérienne, conduite par le Secrétaire général du ministère de l'Équipement et des Infrastructures, Abdoulaye Ouma Ahmet, s'est félicitée du déroulement de la visite, saluant les opportunités offertes pour découvrir les potentialités nationales en matière de formation et de réalisation de projets et d'infrastructures. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la 2e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne, tenue à Niamey les 23 et 24 mars dernier, et fait suite aux accords conclus entre les deux parties en matière de formation et de coopération technique, a conclu le communiqué.

L. Zeggane

CONSACRÉE À L'EXAMEN DU NOUVEAU PACTE POUR LA MÉDITERRANÉE

Boukhari préside une conférence de l'Union des Conseils économiques et sociaux arabes

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, a présidé en sa qualité de président de l'Union des Conseils économiques et sociaux arabes et des institutions similaires, une conférence arabe consacrée à l'examen du Nouveau Pacte pour la Méditerranée, organisée par visioconférence, a indiqué un communiqué du Conseil. Ont pris part à cette conférence, qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action de l'Union pour l'année 2026, les présidents et représentants des Conseils économiques et sociaux arabes et des institutions similaires des pays membres, ainsi que des représentants de l'Organisation arabe du travail (OAT), des experts et des universitaires, qui ont enrichi le débat sur la teneur du Nouveau Pacte pour la Méditerranée, précise la même source. Le Nouveau Pacte pour la Méditerranée est un document lancé par l'Union européenne en octobre 2025, afin de renforcer les relations de coopération avec les pays du sud de la Méditerranée.

L.Z.

MICRO-ENTREPRISES

NESDA lance un programme de financement allant jusqu'à 10 millions de DA

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a lancé un nouveau dispositif baptisé « Nesda Extension », destiné à accompagner les micro-entreprises dans le développement, la diversification et l'extension de leurs activités, avec un financement pouvant atteindre 10 millions de dinars.

Selon les informations publiées par l'agence sur son site officiel, ce programme vise notamment à permettre aux entreprises bénéficiaires d'acquérir de nouveaux équipements et machines, d'installer des lignes de production supplémentaires, de développer des produits complémentaires ou encore de lancer de nouvelles activités. Le dispositif s'adresse aux chefs de micro-entreprises, y compris ceux qui n'avaient pas bénéficié du soutien de la NESDA lors de la création de leur activité. Il est également ouvert aux bénéficiaires des dispositifs de l'ANGEM et de la CNAC, ainsi qu'aux agriculteurs, artisans et détenteurs de registres de commerce et/ou d'autorisations d'activité. Le financement peut être accordé selon plusieurs formules, notamment à travers un apport du promoteur associé à un financement de la NESDA, ou dans le cadre d'un montage triangulaire impliquant une



banque. Les crédits accordés bénéficient, par ailleurs, d'une bonification de 100 % du taux d'intérêt, en plus des avantages fiscaux prévus par la législation en vigueur. Pour bénéficier de ce dispositif, le demandeur doit notamment être âgé de 20 à 58 ans et justifier de l'exercice de son activité pendant au moins deux années, à travers la présentation de documents comptables et fiscaux. Une formation en entrepreneuriat d'une durée de cinq jours figure également parmi les conditions d'accès au programme. Dans le cadre de la promotion de ce nouveau dispositif, l'agence NESDA

Alger-Centre a lancé, mercredi, une campagne d'information destinée aux entrepreneurs. Celle-ci comprend des visites de terrain ainsi que des journées portes ouvertes organisées au niveau des antennes de Sidi M'Hamed, Bab El-Oued et Bouzaréah. La campagne prévoit également la mise à disposition d'un formulaire électronique accessible via un QR Code. Les personnes intéressées pourront ainsi être contactées par un accompagnateur afin de bénéficier d'un accompagnement et d'une orientation dans les différentes étapes de leur démarche.

M. Seghilani

MARCHÉ PHARMACEUTIQUE

Un nouvel outil numérique en préparation

Un portail numérique dédié à l'accès aux produits pharmaceutiques, baptisé « PAPP BOX », sera prochainement lancé afin de renforcer la planification industrielle et sanitaire, améliorer la régulation du marché et soutenir davantage la production locale, a annoncé le ministère de l'Industrie pharmaceutique.

En effet, ce projet a été présenté à Alger, en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, du Directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Cherif Delih, ainsi que de responsables d'entreprises du secteur et de représentants d'organisations patronales, de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) et du Conseil national de l'ordre des pharmaciens d'Algérie (CNOP-Algérie).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Kouidri a indiqué que ce « projet structurant s'inscrit dans le cadre de la démarche engagée par l'Algérie pour moderniser son système réglementaire et rationaliser l'accès au marché national des médicaments, en concrétisation de la

vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer la souveraineté sanitaire de notre pays ». Le ministre a ajouté que ce projet « intervient dans le prolongement des travaux engagés par le ministère dans le domaine de la régulation du marché pharmaceutique », soulignant « qu'après avoir œuvré au renforcement des capacités nationales de production, il est désormais temps de parachever cette démarche par un outil numé-

rique permettant d'organiser l'accès au marché national ». Après avoir rappelé les « avancées importantes » réalisées par l'Algérie ces dernières années en matière de renforcement de sa sécurité en matière de médicaments, le ministre a précisé que « ce projet de portail constitue une étape supplémentaire dans le développement de l'industrie pharmaceutique nationale et le renforcement de la pérennité de la production, à travers des mesures réglementaires modernes et

efficaces, adaptées aux orientations visant à augmenter davantage l'autonomie dans le domaine du médicament et à consolider les fondements de la sécurité sanitaire ». Ce portail, supervisé par l'ANPP, permettra un accès en ligne aux données relatives aux médicaments et dispositifs médicaux destinés au marché national, ce qui permettra une gestion efficace des stocks des différents produits et une adaptation des capacités de production à la demande.

L. Zeggane

UN DES PLUS GRANDS RÉSEAUX DE BLANCHIMENT D'ARGENT « Dubaï Bank » démantelé en Espagne

La police espagnole a démantelé un vaste réseau de blanchiment d'argent lié à ladite Dubaï Bank, arrêtant 21 personnes dans plusieurs pays, dont 14 en Espagne, et saisissant des avoirs d'une valeur de 20 millions d'euros, ont annoncé mardi des médias. L'opération visait des personnes considérées comme des figures de proue du trafic international de cocaïne et était coordonnée par le Parquet spécial antidrogue de la Haute Cour nationale espagnole, dont un leader surnommé « El Tigre » qui dirigeait le réseau avec d'autres cerveaux du crime organisé, depuis Dubaï, aux Émirats arabes unis. L'opération a été menée par l'UDEF (unité de lutte contre la criminalité financière) et l'Udyco (unité de lutte contre le crime organisé et les stupéfiants) de la Police nationale espagnole,

avec le concours de spécialistes des forces de police des Pays-Bas, de Belgique, des États-Unis et du Royaume-Uni, notamment de la police écossaise. Elle s'inscrivait dans le cadre de la Force opérationnelle d'Europol (OTF) TOKEN, selon les informations avancées par le ministère de l'Intérieur espagnol. Outre les 21 arrestations, 19 mandats d'arrêt internationaux ont été émis, dont sept ont déjà été exécutés. Les enquêteurs ont établi des liens entre le réseau « Dubaï Bank » et quatre trafiquants de drogue présumés de premier plan. Dubaï est considérée comme la plaque tournante financière des narcotrafiquants. Elle servait de base opérationnelle majeure pour centraliser les profits de la drogue et de centre de commandement pour gérer la logistique avec les clans maritimes.

APS

LIGNE FERROVIAIRE

TAMANRASSET-IN GUEZZAM

Le projet franchit une nouvelle étape

L'étude préliminaire du tracé du projet de ligne ferroviaire reliant Tamanrasset à In Guezzam a été au centre d'une séance de travail tenue à Tamanrasset, sous la conduite du wali Mohamed Boudraâ, en présence des directeurs des secteurs concernés et de cadres de la wilaya, ont indiqué, hier, les services de la wilaya. Lors de la rencontre, les représentants de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) ont présenté un exposé sur le projet, en présence de la consultante technique et chef de département des études de l'Agence, Cherifa Taghemout, ainsi que des cadres de l'agence et des représentants des services concernés. La présentation a porté les différentes composantes du projet et ses objectifs, ainsi que sur ses retombées sur le développement socioéconomique, à travers le renforcement du réseau de transport, l'amélioration des liaisons avec la région et la facilitation de la circulation des personnes et des marchandises. Au cours de la séance de travail, des propositions et des études relatives au tracé proposé pour le projet ont été présentées, et des aspects techniques liés à sa mise en œuvre ont été discutés, y compris les données à prendre en compte pour déterminer le tracé optimal. Les représentants des secteurs et services concernés ont fait part de leurs observations concernant les propositions présentées, permettant d'enrichir l'étude préliminaire et de prendre en compte les différentes données de terrain et sectorielles, avant de finaliser les différentes phases de l'étude. Le projet de ligne ferroviaire reliant Tamanrasset à In-Guezzam (plus de 400 km) revêt une grande importance pour le renforcement du réseau de transport dans la région et la consolidation des infrastructures, sans compter son rôle attendu dans l'accompagnement de la dynamique de développement et d'expansion de l'activité économique et la promotion des investissements. Le projet s'inscrit aussi dans le cadre des efforts de développement du réseau de transport et de connexion des régions du Sud aux différentes infrastructures et équipements, dans un objectif de renforcement de l'intégration économique et du développement durable.

L. Z.

TRANSFERT DES RECETTES À L'ÉTRANGER POUR LES COMPAGNIES

AÉRIENNES EN ALGÉRIE

Le traitement des dossiers n'excède pas 24 heures

Le ministère des Finances a rassuré les compagnies aériennes internationales opérant en Algérie, quant à la « disponibilité et à la célérité » des dispositifs permettant le transfert à l'étranger des recettes issues de leurs activités sur le territoire national. À cet effet, « toute demande de transfert régulièrement constituée et déposée auprès de l'établissement bancaire concerné est traitée dans un délai n'excédant pas 24 heures », a assuré le ministère dans un communiqué. Ajoutant que « toute compagnie aérienne internationale qui rencontrerait une difficulté dans le traitement de ses opérations de transfert est invitée à prendre contact, par téléphone ou via l'adresse électronique dédiée, afin que sa situation soit examinée et traitée dans les meilleurs délais ». Le ministère des Finances « demeure pleinement mobilisé, en coordination avec les établissements bancaires et les parties concernées, pour assurer la bonne exécution de ces opérations et veiller au règlement diligent de toute difficulté qui pourrait être signalée », selon le communiqué.

L. Z.

POUR PROTÉGER CEUTA FACE AUX CONVOITISES DU MAROC

L'Espagne en ordre de bataille

L'Espagne est décidée à ne pas laisser passer l'épisode de la crise migratoire, vécue au mois d'août dernier, quand des milliers de marocains avaient envahi l'enclave de Ceuta.

Si le roi Felipe VI a réuni lundi dernier au Palais de la Zarzuela la ministre de la Défense, Margarita Robles, et certains des principaux responsables des Forces Armées pour analyser la situation de Ceuta du point de vue de la Défense, le gouvernement de Pedro Sanchez lui est décidé à réunir un dossier appuyé de preuves pour confondre le Maroc et le mettre devant ses responsabilités.

La ministre porte-parole du Gouvernement, Elma Saiz, a annoncé qu'environ 40 documents vont être déclassifiés, avec des dates comprises entre le 1er juillet et le 1er août, liés à la crise à Ceuta provoquée par l'entrée massive d'environ 80 000 migrants depuis la frontière avec le Maroc. Elle a insisté sur le fait que d'autres rapports pertinents seront rendus publics s'ils apparaissent, puisque du côté de l'Exécutif rien n'est à cacher. Saiz a indiqué qu'à partir d'hier mercredi, via le site de Moncloa, il sera possible de consulter "tous les documents en possession du Gouvernement d'Espagne" et a défendu que la citoyenneté aura accès à "l'information dont on dispose", en ligne avec l'engagement de transparence de l'Exécutif. C'est une véritable mise en garde adressée au Maroc qui tente, à coups de manipulation et de mensonge, de donner aux événements une autre interprétation et d'autres origines mettant en cause un relâchement de la vigilance des agents espagnols chargés de veiller à la régulation des entrées dans l'enclave. Rabat a même tenté de faire porter le chapeau de cette affaire fabriquée par ses services d'espionna-



ge, à la mafia de l'émigration clandestine.

RÉUNIR LES PREUVES DU COMLOT

Lors de la conférence de presse qui a suivi le Conseil des ministres, la porte-parole a précisé qu'environ 40 rapports verront le jour et que, pour cela, le Gouvernement a mené "un travail important d'anonymisation" afin de déclassifier et de diffuser les documents qui avaient de la pertinence et qui sont des preuves à charge. Mme Saiz a également souligné que les textes affectant à la Sécurité nationale suivront leur cours habituel dans la Commission des Secrets officiels du Congrès, sans être rendus publics, comme le prévoit la procédure établie. Du côté de l'Exécutif, ils ont réitéré que, si à l'avenir de nouveaux matériaux liés aux faits et à la période analysée sont localisés, ils seront également diffusés, sauf s'ils touchent à la sécurité nationale, auquel cas ils seront renvoyés à la commission parlementaire mentionnée. Concernant une éventuelle responsabilité du Maroc dans l'arri-

vée massive de migrants, un point que le Gouvernement écarte sur la base des rapports dont il dispose jusqu'à présent et qui vont être publiés, Saiz a rappelé que le Premier ministre, Pedro Sánchez, a déjà clairement indiqué que s'il existe des preuves, des mesures seront prises avec fermeté. "Laissons les faits s'éclaircir et qu'ils soient investigués", a souligné la ministre porte-parole. Des sources gouvernementales ont insisté sur le fait qu'il s'agit de tous les documents qui sont aujourd'hui en possession de l'Exécutif, élaborés par différents ministères et par les forces et corps de sécurité de l'État, y compris le CNL. De plus, il a été décidé d'incorporer dans ce paquet documentaire, qui sera rendu public tout au long de mercredi, certaines communications internes entre départements concernant ce qui s'est passé, tant qu'elles ont été jugées d'intérêt.

LE MESSAGE TRÈS FORT DU ROI FELIPE VI

Il faut rappeler dans ce cadre que plusieurs formations poli-

tiques espagnoles ont appelé le chef du gouvernement à confondre le Maroc par les preuves collectées sur le terrain et des aveux de certains clandestins qui ont affirmé qu'ils ont été orientés, guidés et assistés lors de "l'invasion de l'enclave" et de leur retraite vers le Maroc. Lundi dernier, Le roi Felipe VI vêtu du treillis militaire a réuni au Palais de la Zarzuela la ministre de la Défense, Margarita Robles, et certains des principaux responsables des Forces Armées pour analyser la situation de Ceuta du point de vue de la Défense, ont affirmé mardi des sources de la Maison du Roi. La rencontre s'est tenue un peu plus d'un mois après l'entrée massive de personnes depuis le Maroc des jours 30 et 31 juillet et alors que la visite annoncée du monarque à la ville autonome reste en attente. La réunion a compté avec la présence du chef d'état-major de la Défense (JEMAD), amiral général Teodoro López Calderón, et du commandant général de Ceuta, Luis Fernández Herrero, responsable des unités militaires de la place. Ont également participé le

commandant du Commandement des Opérations, lieutenant général José Antonio Agüero, et le chef du Commandement des Canaries, lieutenant général Julio Salom, dont dépendent organiquement les unités de l'Armée de terre déployées à Ceuta. C'est un véritable haut Conseil à la sécurité qui s'est tenu ce qui donne une idée sur la détermination de Madrid à ne plus tolérer ce genre d'atteinte à sa souveraineté et à la sécurité des habitants des enclaves espagnoles.

LA SITUATION À CEUTA AU PEIGNE FIN

L'objectif de la rencontre était d'examiner la situation de la ville autonome sous l'angle spécifique de la Défense. Felipe VI n'a pas été informé de l'adoption de nouvelles mesures militaires ni de changements dans le déploiement des Forces Armées. Il a reçu des informations directes des commandants de Ceuta.

La composition de la réunion a permis à Felipe VI de connaître la situation directement des responsables militaires ayant des compétences sur la ville. La rencontre arrive, de plus, après les mouvements réalisés ces derniers jours par la hiérarchie militaire.

Le JEMAD s'est déplacé la semaine dernière à Ceuta et Melilla, où il a eu des rencontres avec des autorités civiles et militaires et a exprimé sa reconnaissance aux effectifs des Forces Armées affectés dans les deux villes autonomes.

Il faut rappeler que l'enclave de Ceuta s'apprête à recevoir la visite du roi dans les prochains jours. L'Espagne qui s'est mise en ordre de bataille, se veut pour cette intransigeante avec toutes les parties qui attendraient à sa souveraineté. Le Maroc est averti, le chantage par la pression migratoire et aujourd'hui un stratagème éculé et Madrid l'a signifié clairement pour cette fois.

Slimane B.

LE DIPLOMATE SAHRAOUI ABI BOUCHRAYA BACHIR :

« Les énergies renouvelables ne peuvent pas légitimer l'occupation marocaine »

L'ambassadeur sahraoui Abi Bouchraya Bachir, conseiller spécial du président de la République sahraouie et président du groupe de travail chargé des ressources naturelles et des questions juridiques connexes, a affirmé que le développement de projets d'énergies renouvelables dans les territoires sahraouis occupés ne saurait faire l'impasse sur le statut juridique et politique du territoire.

Intervenant en clôture d'une conférence consacrée à la justice climatique et aux droits humains dans le contexte de l'occupation étrangère, organisée mardi au siège du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève, le responsable sahraoui a souligné que le peuple sahraoui « n'est pas opposé aux énergies renouvelables », mais refuse qu'elles soient utilisées pour « consacrer l'occupation, l'accaparement des terres et la privation de son droit à l'autodétermination ». « Les éoliennes ne rendent pas l'occupation durable et les panneaux solaires ne rendent pas légitime l'exploitation d'un territoire non autonome », a-t-il déclaré, estimant qu'aucun

projet ne pouvait être qualifié de « transition juste » lorsque les populations dont les terres et les ressources sont exploitées sont privées de justice. Abi Bouchraya Bachir a rappelé que le Sahara occidental demeure inscrite sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies, soulignant que le processus de décolonisation n'y est toujours pas achevé. Le statut définitif du territoire n'a, selon lui, pas encore été réglé et le peuple sahraoui n'a pas pu exercer son droit inaliénable à l'autodétermination. Cette réalité, a-t-il insisté, « doit constituer le point de départ de tout débat » concernant les terres, les ressources naturelles, les infrastructures et le développement économique du territoire. Le diplomate sahraoui s'est également référé à l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice (CIJ) en 1975, rappelant que celui-ci n'avait pas reconnu de souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. La Cour avait conclu à l'absence de lien de souveraineté territoriale susceptible d'affecter l'application du principe d'autodétermination à travers l'expression libre et authentique de la volonté du

peuple du territoire. Il a par ailleurs cité la Charte des Nations unies, notamment son article 73, ainsi que la résolution 1514 de l'Assemblée générale sur le droit des peuples colonisés à l'autodétermination et à l'indépendance, et la résolution 1803 consacrant la souveraineté permanente des peuples et des nations sur leurs richesses et leurs ressources naturelles. Ces principes, a-t-il relevé, « ne cessent pas de s'appliquer lorsque la ressource concernée est le vent ou le soleil ».

DES RESSOURCES EXPLOITÉES AU NOM DE LA « TRANSITION VERTE »

L'ambassadeur sahraoui a dénoncé l'exploitation, depuis plusieurs décennies, des ressources du Sahara occidental, citant notamment les phosphates, les ressources halieutiques et les terres, mais aussi, de manière croissante, les ressources éoliennes et solaires. Selon lui, le passage de l'extraction du phosphate à la production d'électricité à partir de sources renouvelables ne modifie en rien la question juridique fondamentale : qui est habilité à décider de l'utilisation des res-

sources du territoire ? Il a rejeté l'idée que cette décision puisse être prise unilatéralement par les autorités marocaines, par l'intermédiaire de sociétés étrangères dans le cadre de contrats conclus avec le Maroc, ou encore en fonction des seuls intérêts commerciaux des investisseurs. Il a également refusé que la communauté internationale puisse ignorer cette question au seul motif que les ressources exploitées sont qualifiées de « vertes ». Enfin, Abi Bouchraya Bachir a évoqué l'avis juridique rendu en 2002 par le conseiller juridique de l'ONU au sujet de contrats conclus avec des entreprises étrangères pour l'exploration des ressources naturelles du Sahara occidental. Celui-ci avait estimé que la poursuite de l'exploration et de l'exploitation serait contraire au droit international si elle était menée au mépris des intérêts et de la volonté du peuple du Sahara occidental. « Le principe est clair », a-t-il conclu : le développement économique du territoire ne peut être dissocié du droit du peuple sahraoui à décider de son avenir.

M. Seghilani

DROITS DE L'HOMME

Pour un mécanisme de surveillance indépendant au Sahara occidental

Plusieurs intervenants ont tiré la sonnette d'alarme, mardi, devant la 63e session du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, sur la dégradation de la situation des droits humains au Sahara occidental occupé, appelant à garantir un accès indépendant au territoire et à mettre en place un mécanisme de surveillance impartial et durable.

Lors d'une intervention orale devant la plénière, l'activiste sud-africaine des droits humains et de l'environnement Catherine Constantinides a fait part de sa « profonde inquiétude » face à la détérioration de la situation dans le territoire. Elle a estimé que l'absence persistante de surveillance indépendante et le refus d'accès aux mécanismes des Nations unies contribuent à instaurer une situation préoccupante d'impunité et d'opacité. Réagissant au rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, elle a dénoncé les mesures visant les civils sahraouis, notamment les défenseurs des droits humains et les journalistes, faisant état de surveillance, de détentions arbitraires, de mauvais traitements et de restrictions des libertés fondamentales de la part des autorités de l'occupation marocaine. Catherine Constantinides a notamment rappelé que le secrétaire général de l'ONU souligne, dans son rapport sur la situation concernant le Sahara occidental, que l'absence d'une « surveillance indépendante, impartiale, complète et durable des droits de l'homme » continue de compromettre l'évaluation précise de la situation sur le terrain. Elle a également relevé que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme n'a toujours pas été en mesure d'accéder au territoire, malgré des demandes répétées, ce qui maintient, selon elle, une importante lacune en matière de surveillance et de protection. L'activiste sud-africaine a par ailleurs souligné que les récentes



conclusions des mécanismes onusiens des droits humains rappellent l'importance de la reddition de comptes et de la protection des droits fondamentaux. Elle a notamment évoqué des affaires faisant apparaître des violations de la Convention contre la torture, dont l'absence d'enquêtes sur des allégations de torture et l'utilisation, dans des procédures pénales, de déclarations obtenues sous la torture. Elle a également alerté sur les conséquences de l'exploitation qu'elle qualifie d'illégal des ressources naturelles du Sahara occidental, en violation du droit international, ainsi que sur la persistance des déplacements forcés et des expulsions de Sahraouis de leurs logements au profit de la puissance occupante. Catherine Constantinides a appelé le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme à renouveler ses efforts afin d'obtenir un accès au territoire. Elle a également exhorté les États membres à soutenir la création d'un mécanisme indépendant de surveillance, destiné à garantir davantage de transparence et de responsabilité concernant la situation des droits humains. Elle a enfin réaffirmé que le droit du

peuple sahraoui à l'autodétermination constitue, selon elle, « une nécessité juridique et morale » et non une option, appelant le Conseil des droits de l'Homme à agir pour préserver ce droit.

FATIMA IBRAHIM MOKHTAR : « LES VIOLATIONS NE PEUVENT ÊTRE DISSOCIÉES DE LA NORMALISATION DE L'OCCUPATION »

Dans une autre intervention, l'activiste sahraoui Fatima Ibrahim Mokhtar a estimé que les violations des droits humains au Sahara occidental ne pouvaient être comprises indépendamment de la « normalisation de l'occupation ». S'exprimant lors de la même session consacrée au rapport du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, elle a souligné que les conséquences de l'occupation ne se limitent pas aux violations documentées, mais englobent également les pratiques et les structures qui permettent leur perpétuation. Selon elle, la normalisation de la situation d'occupation conduit à banaliser ses conséquences, notamment la réduction au silence des personnes qui dénoncent les violations, les restrictions d'accès au territoire et la privation

du peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination. Fatima Ibrahim Mokhtar a appelé le Conseil des droits de l'Homme à aller au-delà du simple recensement des violations après leur commission et à s'interroger sur les conditions et les structures qui permettent leur persistance. Elle a ainsi plaidé pour un accès indépendant au Sahara occidental afin de permettre une surveillance transparente de la situation des droits humains. Elle a également appelé à assurer la protection des défenseurs sahraouis des droits humains confrontés aux conséquences de leurs activités en faveur des libertés fondamentales. L'activiste a insisté, en outre, sur la nécessité de garantir pleinement le droit du peuple sahraoui à déterminer librement son avenir, estimant que sa participation à la définition de son propre avenir constitue un élément essentiel pour résoudre la situation actuelle et garantir le respect de ses droits.

LE GROUPE DE GENÈVE RÉCLAME UN MÉCANISME INTERNATIONAL DE SURVEILLANCE

De son côté, le président du Groupe de Genève de soutien au Sahara occidental, l'ambassadeur Geraldo Gonçalves Miguel Saranga, représentant permanent du Mozambique auprès de l'ONU et des organisations internationales à Genève, a exprimé sa « profonde inquiétude » face à la dégradation continue de la situation des droits humains dans le territoire. Dans une déclaration commune au nom du Groupe de Genève de soutien au Sahara occidental, il a salué la relance du processus politique et la reprise des négociations directes entre les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, sous l'égide des Nations unies. Il a toutefois insisté sur la nécessité d'accompagner cette dynamique politique d'une attention accrue à la situation des droits humains. L'ambassadeur a fait état de pré-occupations concernant des informations relatives aux détentions arbitraires, à la torture, aux mauvais traitements et aux disparitions forcées, ainsi qu'aux restrictions visant la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association. Il a également condamné les actes de représailles visant les défenseurs des droits humains, les journalistes et les militants, ainsi que le maintien en détention de défenseurs sahraouis et de prisonniers politiques, en dépit, selon lui, des garanties liées à un procès équitable. Geraldo Saranga a par ailleurs dénoncé les restrictions persistantes empêchant le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme d'accéder au Sahara occidental occupé. Se référant au rapport du secrétaire général de l'ONU sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2025/612), il a indiqué que le Haut-Commissariat demeurerait confronté à des restrictions d'accès malgré ses demandes répétées. Pour le Groupe de Genève, cette situation constitue un obstacle majeur à une évaluation indépendante de la situation des droits humains et à l'exercice effectif du mandat des Nations unies en matière de protection des droits fondamentaux.

RESSOURCES NATURELLES ET JUSTICE CLIMATIQUE

Abordant également la dimension environnementale du dossier, l'ambassadeur mozambicain a attiré l'attention sur les conséquences de la dégradation de l'environnement et de l'exploitation des ressources naturelles du territoire. Il a notamment évoqué l'exploitation des ressources, le développement de projets d'énergies renouvelables et d'autres activités économiques de grande ampleur, estimant que ces initiatives soulèvent d'importantes questions liées à la protection de l'environnement, à la participation et aux droits du peuple concerné. Selon lui, la justice climatique exige que la transition vers les énergies renouvelables et le développement durable soient conformes au droit international et aux droits humains. Il a insisté sur le fait que cette transition ne saurait être dissociée du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la souveraineté permanente sur ses ressources naturelles. Au nom du Groupe de Genève de soutien au Sahara occidental, Geraldo Saranga a appelé au respect intégral des droits humains et des libertés fondamentales dans le territoire, à la fin des représailles contre les défenseurs des droits humains, les journalistes et les militants, ainsi qu'à la mise en œuvre des recommandations des mécanismes onusiens des droits humains. Le groupe a également réclamé l'instauration d'une surveillance indépendante, impartiale, complète et durable de la situation des droits humains, ainsi qu'un accès sans entrave du Haut-Commissariat des Nations unies au territoire. Il a enfin insisté sur la nécessité de veiller à ce que toutes les politiques et activités liées à l'environnement et aux ressources naturelles au Sahara occidental soient conformes au droit international, aux droits humains et aux droits du peuple sahraoui, notamment son droit inaliénable à l'autodétermination.

M. Seghilani

PRÈS DE DEUX MILLIONS DE PERSONNES MENACÉES

Un hiver de plus dans la détresse à Ghaza

A l'approche de l'hiver, 1,98 million de Palestiniens à Ghaza, soit 94 % de la population, ont besoin d'une aide en matière d'hébergement et de biens essentiels. Plus inquiétant encore, 58 % de la population font face à des besoins d'hébergement jugés critiques ou catastrophiques, tandis que 84 % des familles vivent dans des conditions fortement dégradées, notamment en raison d'une protection insuffisante contre les intempéries.

A cette vulnérabilité s'ajoute l'ampleur des destructions : 178.632 logements ont été évalués, dont 60 % sont gravement endommagés, détruits ou inhabitables. Dans le même temps, les infrastructures d'assainissement restent largement hors service, faisant craindre que les pluies hivernales ne transforment les camps de déplacés en zones d'inondation et de contamination. Face à cette situation, le directeur général du bureau des médias du gouvernement à Ghaza, Ismaïl Al-Thawabta, a lancé un appel urgent à une mobilisation locale et internationale afin de protéger les familles déplacées des conséquences du prochain hiver. Dans des déclarations à la presse, il a estimé que l'approche de la saison hivernale imposait de passer d'une réponse d'urgence à un plan d'action clair, fondé sur des priorités précises. Il a notamment averti que la grande fragilité des camps de déplacés faisait des pluies et du froid une menace directe pour la vie et la dignité de milliers de familles, particulièrement les veuves, les orphelins, les personnes âgées, les malades et les personnes en situation de handicap. Cet appel intervient alors que les camps de déplacés se préparent à affronter une nouvelle saison des pluies, tan-

dis que la majorité des familles dépendent toujours de tentes et d'abris temporaires installés dans des conditions exceptionnelles, sur fond de faiblesse des infrastructures et de pénurie des moyens nécessaires pour les protéger contre les infiltrations d'eau et les inondations.

DES BESOINS URGENTS AVANT L'ARRIVÉE DES PLUIES

Al-Thawabta a identifié plusieurs besoins considérés comme prioritaires, notamment des tentes résistantes aux intempéries, des matériaux d'isolation, des couvertures et des vêtements d'hiver, ainsi que des moyens de chauffage sûrs. Il a également appelé à renforcer les réseaux et les passages destinés à l'évacuation des eaux pluviales, ainsi que les équipements liés à l'hygiène et à la santé publique. Le responsable a, en outre, plaidé pour la mise à disposition d'un soutien logistique et technique aux comités chargés de l'hébergement et aux équipes de terrain. Il a préconisé l'établissement d'une cartographie précise des besoins afin d'identifier les familles les plus vulnérables et de garantir l'acheminement de l'aide avant la dégradation des conditions météorologiques. Les inquiétudes ne concernent toutefois pas uniquement la capacité des tentes à résister aux pluies. La dégradation des réseaux d'assainissement, des routes et des infrastructures accentue les risques d'accumulation des eaux, de propagation des épidémies et de détérioration des abris temporaires.

LES POPULATIONS ONT BESOIN D'UN TOIT

Les dernières données des Nations unies illustrent l'ampleur de la crise. Selon le Bureau de la coordi-

nation des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), quelque 1,98 million de Palestiniens, soit 94 % de la population de Ghaza, ont besoin d'une aide en matière d'hébergement et de biens non alimentaires. Quelque 58 % de la population font face à des besoins d'hébergement qualifiés de critiques ou catastrophiques, tandis que 84 % des familles subissent de graves restrictions dans leurs conditions de vie, notamment en matière de protection contre les intempéries. Des évaluations onusiennes récentes viennent renforcer ces alertes. Des inspections menées sur près de 230 sites accueillant des déplacés, représentant plus de 187.000 personnes, ont révélé la présence de tentes fortement dégradées nécessitant une isolation urgente, de zones basses confrontées à de graves problèmes d'évacuation des eaux, ainsi que de fosses et d'installations sanitaires dangereuses. La surpopulation constitue également un facteur supplémentaire de risque pour les habitants. Selon OCHA, les préparatifs pour l'hiver se heurtent par ailleurs à une pénurie des stocks de matériaux d'hébergement et de biens non alimentaires, en raison des restrictions d'accès et du manque de financement. L'organisation estime qu'environ 400 camions seront nécessaires pour acheminer des matériaux essentiels à l'hébergement actuellement en attente de dédouanement, parmi lesquels des milliers de tentes, des matériaux d'isolation, plus de 442.000 pièces de bois et d'autres équipements indispensables.

DES INFRASTRUCTURES DÉVASTÉES AGGRAVENT LES RISQUES

La gravité de la situation hivernale est également amplifiée par

l'ampleur des destructions qui ont frappé les logements et les infrastructures de Ghaza. Toujours selon OCHA, 178.632 unités d'habitation ont fait l'objet d'évaluations, dont 60 % sont gravement endommagées, détruites ou inhabitables. Le secteur fait également face à une crise majeure de l'assainissement. Les six stations de traitement des eaux usées de Ghaza sont à l'arrêt et 70 % des stations de pompage sont hors service, entraînant le rejet quotidien de plus de 150.000 mètres cubes d'eaux usées non traitées. Dans ce contexte, Al-Thawabta appelle le gouvernement, les municipalités, les organisations humanitaires et les bailleurs de fonds à accélérer les interventions sans attendre le début de la saison des pluies. Tout retard, prévient-il, risque d'aggraver davantage les souffrances de familles qui vivent déjà dans des conditions extrêmement précaires. Le bureau des médias du gouvernement à Ghaza souligne que la protection des déplacés ne saurait être considérée comme une simple opération d'aide temporaire, mais constitue une responsabilité humanitaire et morale collective. Il appelle ainsi à garantir les conditions minimales de protection et de dignité avant que les pluies et le froid ne viennent ajouter une nouvelle crise à la succession de catastrophes que traverse le territoire. À Ghaza, le prochain hiver ne se résume donc pas à un simple changement saisonnier. Pour des familles ayant perdu leur logement et contraintes de vivre sous des tentes délabrées, les préparatifs engagés aujourd'hui pourraient déterminer si la prochaine saison des pluies se traduira par une épreuve supplémentaire ou par une nouvelle catastrophe humanitaire.

M. S.

MASCARA. SÛRETÉ DE WILAYA

Vaste campagne de prévention routière en milieu urbain

La Sûreté de wilaya de Mascara a donné le coup d'envoi, mardi, d'une grande campagne de sensibilisation ciblant les usagers de la route afin d'endiguer les accidents de la circulation. S'étalant jusqu'à la fin du mois de septembre, cette initiative multisectorielle ambitionne d'ancrer une véritable culture de la prudence et de la prévention en milieu urbain.

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE SUR LE TERRAIN

Pour maximiser l'impact de cette initiative, les éléments de la Sûreté de wilaya ont mis en place un dispositif de proximité intensif. Des sorties régulières sont organisées au niveau des points stratégiques, notamment aux entrées et sorties des agglomérations relevant de leur territoire de compétence. Lors de ces interventions, les agents vont directement à la rencontre des conducteurs, qu'ils soient au volant de véhicules légers ou de poids lourds, afin de leur prodiguer des conseils et des orientations adaptés à leur conduite au quotidien.

LA LUTTE CONTRE LES MAUVAIS RÉFLEXES AU VOLANT

Le message véhiculé par les forces de l'ordre se concentre principalement sur les infractions les plus récurrentes et dangereuses en ville. Le respect rigoureux des limitations de vitesse en milieu urbain est au cœur des échanges.

Par ailleurs, les agents de sécurité insistent lourdement sur l'interdiction de l'usa-



ge du téléphone portable au volant. Selon les services de sécurité, cette pratique déviante figure aujourd'hui parmi les causes principales de la sinistralité routière en milieu urbain. Pour accompagner ce discours de prévention, des dépliants pédagogiques sont largement distribués aux automobilistes.

UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ ET UNE SYNERGIE INSTITUTIONNELLE

Inscrite dans la droite ligne du plan national de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), cette campagne ne se limite pas aux seuls contrôles routiers. Elle se déploie également à travers l'organisation d'expositions et de journées

portes ouvertes au sein des places publiques de plusieurs villes de la wilaya. L'espace médiatique est lui aussi mis à contribution grâce à des émissions radio-phoniques animées conjointement par des cadres de la police et leurs collaborateurs.

Cette opération d'envergure s'appuie sur une forte coordination intersectorielle, réunissant les directions des Transports et de la Protection civile, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, la Délégation de wilaya à la sécurité routière, ainsi que la Radio régionale de Mascara. L'objectif commun reste d'atteindre un public aussi large que possible pour instaurer durablement un respect mutuel des règles de circulation.

OUM EL-BOUAGHI. SANTÉ

Ouverture d'une nouvelle polyclinique avant fin 2026

Une nouvelle polyclinique sera ouverte "avant la fin de l'année en cours" dans la ville d'Oum El-Bouaghi, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la santé et de la population. L'inspecteur de la santé de cette direction, Souhil Belhatem, a précisé que les travaux de réalisation de cette structure sanitaire à ouvrir prochainement ont été entièrement réceptionnés, ajoutant qu'une enveloppe financière de plus de 200 millions DA a été mobilisée pour sa réalisation. Une enveloppe financière estimée à 50 millions DA a été octroyée au titre du programme sectoriel 2026 à l'équipement de cette nouvelle polyclinique baptisée du nom du défunt moudjahid Bouzid Mohamed dit Hamma, selon la même source qui a indiqué que l'acquisition des équipements sera effectuée "prochainement". Réalisée à la sortie Est du chef-lieu de wilaya, cette polyclinique assurera plusieurs services au profit des citoyens dont des consultations médicales, des prestations en médecine dentaire et radiologie et des analyses, selon M. Bouhatem.

DJELFA. TRANSPORT URBAIN

Renforcement du parc par 20 nouveaux bus

Le parc de transport urbain public de la ville de Djelfa a été renforcé récemment par 20 nouveaux bus, réceptionnés et mis en service dans le cadre de l'amélioration du service public, a-t-on appris mardi auprès de la Direction des transports de la wilaya. Le directeur du secteur, Ammar Fassih a indiqué que ce premier lot de bus, destiné à renforcer les lignes de transport urbain desservant les différents quartiers de la ville, a été affecté à l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain, dans le cadre du renouvellement de son parc et du renforcement des lignes, notamment les nouvelles. Après la mise en service de ces bus, d'une capacité de 70 voyageurs, deux nouvelles lignes ont été ouvertes. La première, une ligne intégrée, relie 11 quartiers urbains à partir du centre-ville, offrant davantage de fluidité dans les déplacements des citoyens entre ces quartiers à forte densité de population. La seconde relie le centre-ville au quartier Ain Echih et aux 582 logements AADL du pôle urbain de Berbih, a précisé le même responsable.

ORAN. BETHIOUA

Remise des clés de 78 logements publics locatifs

Les clés de 78 logements publics locatifs (LPL) ont été remises aux familles bénéficiaires dans la zone d'Araba, relevant de la commune de Bethioua (est d'Oran), a-t-on appris auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). La cérémonie de remise des clés s'est déroulée lundi soir dans de bonnes conditions d'organisation, en présence des autorités locales, dans une ambiance marquée par la joie et la satisfaction des familles bénéficiaires, notamment à l'approche de la rentrée sociale, a précisé la même source. Ce quota est constitué de logements de type F3, répartis sur des immeubles de deux étages, et dotés des commodités nécessaires, notamment des aménagements extérieurs comprenant l'éclairage public, des espaces verts, des aires de jeux pour enfants et des parkings.

AFLOU. FORMATION PROFESSIONNELLE

Près de 2 600 places offertes pour la session d'octobre

Près de 2.600 places pédagogiques sont offertes par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Aflou, pour la session d'octobre 2026, réparties entre les différents niveaux et modes de formation, rapportent les responsables locaux du secteur. Le directeur délégué du secteur, Hakmi Adel, a précisé que la procédure d'inscription pour la session d'octobre 2026 a débuté le 8 août dernier et se poursuivra jusqu'au 27 septembre prochain, soulignant que 137 spécialités sont proposées à travers les

dix établissements de formation de la wilaya. Ces spécialités ont été introduites en fonction des besoins du marché du travail, notamment les domaines techniques liés à l'agriculture, le bâtiment, les travaux publics, les énergies renouvelables, les technologies numériques, l'hôtellerie, la restauration et le tourisme, a-t-il ajouté. Des offres de formation sont proposées pour la première fois au sein de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle, parmi lesquelles une spécialité de technicien supérieure en informatique et de dévelop-

peur web et multimédias, ainsi qu'une spécialité en contrôle et conditionnement des produits laitiers, a fait savoir M. Hakmi. De nouvelles spécialités sont également ouvertes dans les centres de formation professionnelle, telles que l'électrotechnique et l'extraction d'huiles végétales médicinales et aromatiques, ainsi que des spécialités liées à la carrosserie de véhicule et aux travaux publics. Les personnes souhaitant acquérir des qualifications professionnelles et techniques sont invitées à se rapprocher des établissements de formation de la wilaya

d'Aflou, afin de bénéficier des services d'orientation, d'accompagnement et d'inscription, a souligné M. Hakmi, en assurant que les services du secteur se mettent au service des citoyens tous les jours de la semaine. Les préparatifs de la nouvelle session de formation s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à proposer des filières adaptées aux besoins du marché du travail, contribuant ainsi à la qualification de la main-d'œuvre et offrant des opportunités d'acquisition de qualifications professionnelles et techniques aux jeunes.

BÉJAÏA. GORGES DE KHERRATA

Lancement prochain des travaux de réhabilitation du tunnel N3

Les travaux de réhabilitation du tunnel N3 des gorges de Kherrata, dans la wilaya de Béjaïa, devraient débuter prochainement, nécessitant sa fermeture à la circulation, a-t-on appris mardi auprès de la Direction des travaux publics. Le directeur des travaux publics, Tahar Ouadan, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que ses services informent les usagers de la RN 9 que le tunnel N3 des gorges de Kherrata sera fermé à la circulation dans les prochains jours, en prévision du lancement des travaux de réhabilita-

tion de cet ouvrage. Un plan de circulation alternatif a été mis en place à cette occasion afin d'organiser le trafic durant la période des travaux et d'assurer la fluidité nécessaire aux abords des chantiers, a ajouté le même responsable, précisant que ce dispositif sera renforcé par la signalisation directionnelle et préventive nécessaire.

Il a ajouté que l'opération comprend des travaux de réhabilitation et de modernisation de l'ouvrage, ainsi que des différents équipements qui lui sont associés,

notant que la durée de réalisation du projet ne dépassera pas 12 mois. M. Ouadan a également affirmé l'engagement du secteur des travaux publics à livrer un ouvrage moderne et conforme aux normes et standards en vigueur dans le domaine de l'exploitation des tunnels. Concernant les travaux de modernisation des tunnels N1 et N2, situés sur la même route nationale et actuellement en chantier, le directeur des travaux publics de la wilaya a indiqué que leur livraison est prévue avant la fin de l'année en cours.

CHLEF. PORT DE TÉNÈS

Exportation de deux cargaisons de ciment et de verre

S'inscrivant pleinement dans la dynamique nationale de diversification de l'économie algérienne, l'Entreprise du port de Ténès (wilaya de Chlef) a opéré cette semaine l'exportation simultanée de deux importantes cargaisons de matériaux de construction vers le continent européen.

Une opération qui confirme la montée en puissance de cette infrastructure dans la fluidification du commerce extérieur. Menée avec un haut niveau de préparation logistique, l'opération a concerné l'expédition de produits manufacturés par des opérateurs privés nationaux.

Concrètement, le port a mobilisé ses ressources humaines et matérielles pour assurer le chargement de deux navires en même temps. Le premier, accosté au niveau du quai n°2, a embarqué 2 787 tonnes de verre. Simultanément, le second navire, positionné au quai Sud, a été chargé de 7 360 tonnes de ciment conditionné dans de grands sacs.

Selon Lakhdar Brahim, directeur général par intérim de l'Entreprise du port de Ténès, cette double manœuvre traduit la capacité croissante de l'infrastructure à gérer des opérations complexes et à accompagner l'évolution rapide du trafic à l'export. Cette dynamique s'aligne direc-



PH: DR

tement sur les directives des hautes autorités du pays visant à stimuler les exportations hors hydrocarbures. Elle répond également aux orientations du Groupe des services portuaires "Serport", dont l'objectif est d'optimiser le rendement des ports algériens tout en renforçant l'accompagnement des acteurs économiques locaux.

Le succès de ces chargements simultanés vient consolider un bilan annuel parti-

culièrement positif. Depuis le 1er janvier 2026, l'activité à l'export du port de Ténès a atteint un volume global de 313 250 tonnes de marchandises, acheminées à bord de 56 navires.

Dans le détail, ces volumes incluent plus de 174 000 tonnes de clinker, plus de 78 000 tonnes de ciment conditionné et 6 400 tonnes de verre, illustrant ainsi la compétitivité grandissante des produits algériens sur les marchés internationaux.

SIDI BEL-ABBÈS. FORMATION PROFESSIONNELLE

Intensification des préparatifs en prévision de la session d'octobre

Les préparatifs pédagogiques et organisationnels se poursuivent activement dans la wilaya de Sidi Bel Abbès en prévision de la session d'octobre de la rentrée de la formation professionnelle, a-t-on appris mardi auprès de la direction du secteur. Ces préparatifs ont été renforcés par une série de mesures de coordination, ainsi que par une visite d'inspection effectuée par le wali, Kamel Hadji, à l'Institut national spécialisé de formation et

d'enseignement professionnels (INSFP) "Chahid Chouti Djillali". La visite du wali a porté sur les différentes structures de l'établissement, notamment les ateliers pratiques, les laboratoires techniques, les salles de cours, ainsi que les infrastructures d'hébergement et de restauration. Il s'est enquis de l'état de préparation de ces installations en vue d'accueillir les stagiaires dans les meilleures conditions, donnant des instructions pour l'achèvement des dernières opérations pédagogiques et logistiques, afin d'assurer un démarrage réussi de la nouvelle année de

formation. Cette visite a coïncidé avec la tenue d'une réunion élargie de coordination, présidée par le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Adel Khelili, en présence des directeurs des établissements de formation et des cadres de la direction.

La réunion a notamment porté sur le suivi des travaux de la commission de wilaya chargée des visites de terrain, l'accélération du traitement et de la validation des inscriptions effectuées via la plateforme numérique du secteur, ainsi que sur les dernières dispositions liées à l'accueil, par

la wilaya, des épreuves régionales des "Olympiades des métiers". Au titre de cette session, la carte de formation de la wilaya s'est enrichie de six nouvelles spécialités répondant aux mutations économiques et aux besoins liés à la transformation numérique.

Il s'agit notamment de l'électronique des systèmes embarqués, de l'efficacité énergétique industrielle, du développement web full stack, du support en technologies de l'information et de la maintenance informatique, de la cybersécurité et de la gestion des déchets dangereux.

SKIKDA. INCENDIES

Des arrêtés d'attribution d'aides en nature aux agriculteurs sinistrés

L'opération de remise des arrêtés d'attribution d'aides en nature au profit des agriculteurs sinistrés, suite aux incendies de forêts et de récoltes enregistrés dernièrement, se poursuit dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que les opérations de dédommagement des agriculteurs pour les dégâts enregistrés, quel qu'en soit le volume, concrétisent les décisions des autorités supérieures du pays d'accélérer les actions de prise en charge des sinistrés de ces incendies.

BOUIRA. À L'APPROCHE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Campagne de prévention contre les accidents de la route

Une vaste campagne de sensibilisation et de prévention contre les accidents de la route, a été lancée à Bouira par les services de la sûreté à travers plusieurs axes routiers de la wilaya, où les agents de police incitent les automobilistes au respect des lois et du code de la route pour réduire le nombre d'accidents, notamment à l'approche de la rentrée scolaire, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya.

La campagne a été lancée hier lundi à partir de la gare routière de la ville de Bouira, avec la participation des services de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile, ainsi que de la brigade de la sécurité routière et des médias locaux. "Cette campagne implique plusieurs services et vise à sensibiliser les automobilistes sur les dangers relatifs à la mauvaise conduite et au non respect du code de la route, pouvant

mettre la vie des gens en danger", a expliqué à l'APS la chargée de la communication de la sûreté de la wilaya, la commissaire de police, Ghania Mechnane.

L'opération se poursuit sur d'autres points et axes routiers à travers le chef-lieu de la wilaya, pour intensifier la sensibilisation et renforcer la présence sur le terrain afin de rappeler aux usagers de la route les règles et normes de sécurité à respecter afin d'éviter les accidents de la route, selon la commissaire Mechnane. "Nos agents sont sur le terrain pour sensibiliser aussi les conducteurs, les familles, les estivants et les enfants, sur l'importance de respecter le code de la route et les limitations de vitesse, d'éviter les dépassements et les manœuvres dangereuses et l'utilisation du téléphone portable au volant, ainsi que les risques liés à la fatigue et à l'épuisement pendant la conduite", a-t-elle dit.

BLIDA. ÉDUCATION

40 classes réservées aux élèves aux besoins spécifiques

La wilaya de Blida affectera 40 classes aux élèves aux besoins spécifiques à travers différents établissements éducatifs, au titre de l'année scolaire 2026/2027, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS). Le directeur du secteur, Mohamed Bahalil, a indiqué à l'APS que cette opération, destinée à renforcer les structures de prise en charge et à améliorer les conditions de scolarisation de cette catégorie d'élèves, prévoit l'ouverture de deux nouvelles classes cette année, portant leur nombre total à 40. Ces classes devraient accueillir quelque 400 élèves. Les deux nouvelles structures seront ouvertes dans les communes de Mouzaïa (ouest) et de Blida, en complément des classes déjà existantes. Par ailleurs, les efforts se poursuivent, en coordination avec la Direction de l'éducation, pour ouvrir des classes supplémentaires en cas de présence d'élèves sur les listes d'attente, notamment dans les parties est et ouest de la wilaya. Cette démarche vise à répondre aux demandes enregistrées et à permettre au plus grand nombre d'élèves de bénéficier de places pédagogiques proches de leur lieu de résidence. Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement du réseau de classes spécialisées destinées aux enfants présentant une déficience intellectuelle légère ou des troubles du spectre de l'autisme (TSA), ainsi que pour répondre à la demande croissante des parents.

EL-TARF. TOMATES

INDUSTRIELLES

Production de 3,5 millions de quintaux

La wilaya d'El-Tarf a réalisé lors de la saison agricole 2025-2026, une récolte de tomates industrielles estimée à 3,5 millions de quintaux, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). La responsable du bureau de la production agricole au sein de cette direction, Zina Djoudi, a déclaré à l'APS que cette quantité a été récoltée sur une superficie estimée à 3600 hectares, précisant que la culture de tomates industrielle se concentre dans les communes de Dréan, Besbès, Ben M'hidi, Boutheldja, El-Tarf et Bouhadjar. Soulignant que le rendement moyen a atteint, cette saison, les 980 quintaux par hectare, la même responsable a indiqué que près de 2 millions de quintaux sont destinés à la transformation dans 6 unités de la wilaya d'El Tarf (d'une capacité de traitement de 10.000 tonnes/jour) et dans plusieurs autres unités situées dans les wilayas d'Annaba, de Guelma, de Skikda, de Sétif et de Mila où 24.850 tonnes seront quotidiennement traitées. Mme Djoudi a attribué cette production "abondante" à l'absence de maladies fongiques qui affectent généralement la croissance et le rendement des plantes agricoles, ainsi qu'aux mesures prises par l'État pour soutenir et accompagner financièrement et techniquement les agriculteurs. Après avoir indiqué que la DSA compte, dans la wilaya d'El-Tarf, quelque 277 adhérents au programme de soutien à la tomate industrielle, la même responsable a rappelé que cette wilaya avait réalisé, lors de la campagne de récolte de la saison précédente, une production de 3,4 millions de quintaux.

ÉQUIPE NATIONALE

Aït-Nouri et Hadjam, l'autre souci majeur de Hemdani

La concurrence fait rage sur le flanc gauche de la défense de l'équipe nationale algérienne. Alors que les supporters débattent sur l'identité du joueur le plus apte à occuper ce poste, Rayan Aït-Nouri et Jaouen Hadjam traversent tous deux une période délicate en ce début de saison. Aucun des deux joueurs n'a encore bénéficié de minutes officielles, une situation qui pourrait peser sur leurs chances avec les Verts.



PH: DR

Aït-Nouri conserve toutefois des arguments importants. Ses qualités techniques, son apport offensif et sa capacité à créer le danger en phase de possession en font un profil particulièrement intéressant. Mais à Manchester City, la concurrence est particulièrement relevée sur son côté. La montée en puissance de Josko Gvardiol complique notamment sa quête d'un temps de jeu régulier et l'oblige à redoubler d'efforts pour convaincre son entraîneur.

De son côté, Jaouen Had-

jam attend toujours l'occasion de démontrer ses qualités. Plus porté sur la rigueur et l'équilibre défensif, le latéral algérien dispose d'un profil différent de celui d'Aït-Nouri. Pourtant, la concurrence au sein de son club limite également ses possibilités et soulève des interrogations sur sa capacité à retrouver rapidement une place de titulaire.

La situation pourrait néanmoins être différente avec la sélection nationale. Les deux prochaines rencontres des Verts représentent une occasion précieuse de se présenter devant le nouveau staff technique, dirigé par Brahim Hemdani et épaulé par Antar Yahia.

Aït-Nouri comme Hadjam devront profiter de chaque opportunité pour démontrer qu'ils peuvent occuper une place importante dans le nouveau projet de l'équipe nationale.

D'autant que la concurrence ne se limite pas à ces deux joueurs. Ramy Bensebaini et Ahmed Touba constituent également des solutions crédibles sur le côté gauche, ce qui rend la bataille pour une place dans le onze particulièrement ouverte.

Dans ce contexte, le temps de jeu en club pourrait devenir un facteur déterminant. D'autres internationaux, à l'image de Mohamed Bachir

Belloumi, continuent d'accumuler les minutes et de gagner en confiance, tandis que la concurrence reste également intense dans le secteur offensif, notamment avec Anis Hadj Moussa.

Les prochaines semaines seront donc cruciales pour Aït-Nouri et Hadjam. Ils devront rapidement retrouver du temps de jeu et s'imposer dans leurs clubs afin d'aborder les prochains rendez-vous internationaux dans les meilleures conditions. Pour chacun d'eux, l'objectif est clair : convaincre le nouveau staff qu'il mérite une place durable parmi les titulaires des Verts.

Hakim S.

NOUVEAU PATRON DE LA DÉFENSE DE L'AS SAINT-ÉTIENNE

Sohaïb Naïr frappe à nouveau à la porte des Verts

Un début de saison canon qui pourrait rapidement relancer sa candidature en sélection. L'AS Saint-Étienne réalise un début de saison presque parfait. Après cinq journées de Ligue 2, les Verts comptent cinq victoires en autant de rencontres et occupent logiquement la première place du classement avec 15 points. Une entame idéale pour le club stéphanois, qui affiche clairement ses ambitions de retrouver rapidement l'élite du football français. Dans cette dynamique exceptionnelle, un joueur attire particulièrement l'attention : Sohaïb Naïr. Arrivé cet été en provenance de Guingamp, le défenseur central algérien de 24 ans n'a pas eu besoin de beaucoup de temps pour s'adapter à son nouvel environnement. Rapidement installé dans le onze de départ, il enchaîne les prestations convaincantes et s'impose progressivement comme l'une des pièces importantes de l'arrière-garde stéphanoise.

Dès sa première apparition officielle sous ses nouvelles couleurs, Naïr avait envoyé un signal fort. Titulaire face à Sochaux, il avait participé au succès des Stéphanois sur le score de 3-0, avant de figurer dans l'équipe-type de la première journée. Depuis, le défenseur poursuit sur cette lancée et contribue pleinement au remarquable parcours de son équipe.

Puissant dans les duels, solide physiquement et de plus en plus serein dans l'axe, Naïr semble avoir trouvé un contex-



te idéal pour franchir un nouveau cap. Une progression qui ne passe évidemment pas inaperçue du côté de la sélection algérienne.

Déjà convoqué chez les Verts sous Vladimir Petković, le défenseur n'avait toutefois pas réussi à s'installer durablement dans la hiérarchie. Aujourd'hui, la situation pourrait être différente. Le renouvellement progressif de la défense algérienne et les incertitudes concernant certains éléments pourraient ouvrir une nouvelle porte à l'ancien joueur de Guingamp.

À seulement 24 ans, Naïr dispose encore d'une importante marge de progres-

sion. Son engagement avec Saint-Étienne jusqu'en juin 2030 témoigne d'ailleurs de la confiance accordée par le club à son nouveau défenseur. S'il maintient ce niveau de régularité et continue d'accumuler les performances solides avec le leader de Ligue 2, Sohaïb Naïr aura de sérieux arguments pour convaincre le nouveau staff des Verts. Une nouvelle convocation en équipe nationale pourrait alors rapidement devenir une récompense logique pour celui qui est en train de s'imposer comme l'un des hommes forts du début de saison stéphanois.

H. S.

S
T
R
O
P
S

CERTAINS LE COMPARENT À GUEUDIOURA

Bourabaa, le nouveau «Bulldozer» algérien qui impressionne déjà en Ligue 1

À seulement 21 ans, Adel Bourabaa est en train de s'offrir un début de saison particulièrement remarqué avec Le Mans, nouveau promu en Ligue 1 française. Capitaine de la sélection algérienne des moins de 23 ans, le jeune milieu de terrain commence déjà à attirer les regards par sa polyvalence, son activité et son caractère sur le terrain.

Pour ses premiers pas parmi l'élite française, Bourabaa n'a visiblement pas besoin de période d'adaptation. En trois appari-



PH: DR

AHMED TOUBA :

« Je suis Algérien et représenter les Verts est une immense fierté »

Le défenseur international algérien, Ahmed Toubia, qui a récemment rejoint le club français du Havre AC sous forme de prêt en provenance du Panathinaïkos, s'est exprimé sur les détails de son transfert de dernière minute. Dans une longue interview accordée au site officiel de son nouveau club, il est également revenu sur son attachement profond à ses racines et sur l'honneur que représente pour lui le fait de porter le maillot des Verts. Le transfert d'Ahmed Toubia vers Le Havre s'est concrétisé de manière extrêmement rapide lors du mercato estival, ne lui laissant pas le temps de prendre conseil auprès de ses compatriotes ayant déjà évolué au sein du club normand, à l'image de Himad Abdelli ou Victor Lekhal. Interrogé sur d'éventuels échanges avec ces derniers, le joueur a répondu de manière transparente : « Jamais, car les choses se sont vraiment faites en quelques heures seulement. Le Panathinaïkos avait trouvé un accord avec d'autres clubs, et j'allais partir. » La précipitation des événements a rendu la transaction particulièrement intense pour le défenseur. « Quand j'ai eu cette opportunité, les choses se sont vraiment faites en cinq ou six heures, je n'ai eu le temps que de dire bonjour et de m'assurer que l'entente était là. Ensuite, j'ai dû prendre l'avion le lendemain », raconte-t-il pour illustrer la soudaineté de son arrivée. « Naturellement, je n'ai pas eu le temps d'appeler qui que ce soit, et même moi je ne réalisais pas vraiment. Aujourd'hui, je commence à réaliser ce qui s'est passé. » En marge de son actualité en club, Ahmed Toubia a évoqué son parcours international avec l'Algérie. Fort de ses 15 sélections, couronnées par un but marqué, le joueur exprime un amour indéfectible pour son équipe nationale. « Qu'est-ce que cela représente pour moi ? Beaucoup de fierté et de bonheur... Représenter son pays, que ce soit un match officiel, amical ou dans le cadre d'une compétition, c'est une grande fierté », a-t-il déclaré. Ce choix de représenter les Fennecs est avant tout le fruit de son histoire familiale et d'une identité viscérale qu'il porte en lui. Toubia a ainsi conclu en se livrant sur ses liens étroits avec sa terre d'origine : « Mes parents sont originaires d'Algérie, je suis Algérien, nous y allions chaque année, et j'ai grandi là-bas, si on peut dire, nous y passions plusieurs mois. Naturellement, on apprend à vivre comme eux et avec eux... Cela fait partie de ton identité. »

tions, le jeune Algérien affiche déjà des statistiques particulièrement intéressantes avec un but et une passe décisive, tout en laissant une impression très positive dans l'entrejeu.

Ce qui frappe surtout chez lui, c'est sa capacité à occuper pratiquement tous les espaces. Récupération, projection, construction du jeu ou présence sur les côtés : Bourabaa semble capable de répondre à plusieurs missions au cours d'une même rencontre. Un profil moderne, capable de multiplier les efforts et de se mettre au service du collectif.

Cette polyvalence lui vaut déjà une comparaison flatteuse avec Adlène Guedioura, l'ancien milieu emblématique des Verts et champion d'Afrique en 2019. Surnommé le « Bulldozer » pour son impact physique, son volume de jeu et son engagement, Guedioura avait marqué les esprits par sa capacité à imposer sa présence au milieu de terrain. Bourabaa présente, à son échelle et avec ses propres qualités, certains traits qui rappellent ce profil de joueur infatigable et généreux dans l'effort.

D'autres observateurs voient également en lui un profil proche d'Ismaël Bennacer, notamment dans sa capacité à participer à différentes phases

du jeu et à ne pas se cantonner à un rôle strictement défini. Une comparaison qui reste forcément prématurée, mais qui illustre le potentiel que certains commencent déjà à percevoir chez le jeune joueur.

Capitaine des U23 algériens, Bourabaa dispose en outre d'un atout précieux : la responsabilité et l'expérience du leadership malgré son jeune âge. Son adaptation rapide au plus haut niveau français pourrait désormais accélérer sa progression.

La sélection A pourrait-elle devenir son prochain objectif ? Il est encore trop tôt pour parler d'une convocation imminente, mais ses prestations avec Le Mans ne passeront certainement pas inaperçues. Avec le renouvellement progressif des Verts et la volonté de donner davantage de place aux jeunes talents, Bourabaa pourrait rapidement se retrouver dans le radar du staff national.

Le plus important sera désormais de confirmer. S'il continue sur cette trajectoire, le jeune milieu pourrait bien devenir l'une des belles révélations algériennes de cette saison en Ligue 1.

Hakim S.

EQUIPE NATIONALE

Bensebaïni incertain pour le prochain stage

Éloigné des terrains depuis la fin du mois d'août à la suite d'une blessure au thorax, l'international algérien Ramy Bensebaïni a enfin repris les entraînements en solitaire. Son état physique suscite toutefois des interrogations quant à sa participation aux prochains matchs de l'équipe nationale algérienne.

Le défenseur de l'équipe d'Algérie est en effet absent des pelouses depuis le 22 août dernier. Lors d'une confrontation en Supercoupe d'Allemagne avec son club du Borussia Dortmund face au Bayern Munich, il a subi une violente intervention lui causant une blessure au niveau du thorax, ce qui a nécessité un bref passage à l'hôpital. Selon le journal allemand "Ruhr 24", le joueur a finalement pu faire son retour à l'entraînement ce lundi, mais il se contente pour l'instant de séances individuelles. Cette étape de préparation physique est un préalable indispensable avant de pouvoir réintégrer l'entraînement collectif et espérer reprendre la compétition officielle avec son équipe.

Cette situation de convalescence compromet logiquement sa présence immédiate avec Dortmund, puisqu'il doit manquer la confrontation face à Villarreal en Ligue des Champions. Au-delà de ses engagements en club, c'est surtout la question de sa disponibilité pour la sélection nationale algérienne qui préoccupe le staff. En effet, un sérieux doute plane sur sa capacité à être totalement rétabli à temps pour rejoindre le prochain stage des "Verts". Ces derniers doivent disputer trois rencontres importantes (deux officielles et une amicale) contre la Zambie, le Burundi et le Niger, prévues entre le 25 septembre et le 6 octobre prochains.

AL-ITTIHAD

Houssem Aouar sur sa lancée

L'international algérien Houssem Aouar continue d'enchaîner les bonnes performances sous les couleurs d'Al-Ittihad, contribuant activement au récent succès de son équipe face à Al-Fayha (2-1) lors de la 6e journée de la Saudi Pro League.

Titulaire indiscutable dans l'animation offensive de son équipe, Houssem Aouar a livré une prestation très solide, récompensée par une note de 7,2 avant de céder sa place à la 75e minute de jeu. Le milieu de terrain algérien s'est notamment illustré en délivrant une passe clé qui a été à l'origine de l'ouverture du score par Ilenikhena juste avant la pause (43e). Bien qu'Al-Fayha ait réussi à égaliser dans le temps additionnel de la première mi-temps, le but salvateur de Youssef En-Nesyri en seconde période (68e) a permis à Al-Ittihad d'arracher les trois points et de se hisser à la troisième place du classement avec 14 unités. Avec déjà six apparitions et deux passes décisives à son actif cette saison dans le championnat saoudien, Aouar s'impose comme une pièce maîtresse de la formation et poursuit sereinement sa moisson de victoires.

mardi via un communiqué, tenant à le remercier pour « son investissement et son professionnalisme » tout en lui souhaitant une « pleine réussite dans cette nouvelle aventure internationale ».

DES ÉCHÉANCES IMMÉDIATES

Le nouveau duo à la tête des Verts devra être opérationnel très rapidement. L'équipe nationale entre de plain-pied dans la préparation de ses prochaines échéances avec le lancement des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations 2027.

Le calendrier s'annonce chargé : l'Algérie recevra d'abord la Zambie le 25 septembre, avant d'effectuer un déplacement au Burundi le 29 septembre.

Pour peaufiner les automatismes et tester son effectif, le nouveau staff dirigera également une rencontre amicale face au Niger, programmée pour le 6 octobre prochain.

LIGUE 1 MOBILIS (2E JOURNÉE)

CRB - ESS à l'affiche et deux chauds derbies au menu

Le choc CR Belouizdad - ES Sétif, entre deux ténors du football algérien, sera à l'affiche de la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis, prévue ce week-end, et marquée également par deux chauds derbies, à savoir : MC Oran - CR Aïn Témouchent à l'Ouest et USM Alger - JS El-Biar au Centre.

Le pronostic reste cependant difficile, pour chacun de ces trois duels, car les trois antagonistes ont montré lors de la journée inaugurale qu'ils étaient capables du meilleur comme du pire, rendant ainsi la prédication de l'issue des prochaines rencontres fort improbable. En effet, si certains clubs comme le CRB et l'USMA avaient réussi à ramener d'assez bons résultats nuls de l'extérieur, d'autres ont concédé des défaites inattendues à domicile, comme cela a été le cas pour l'ESS face à l'ES Ben Aknoun (0-1), et la JS El-Biar face à l'Olympique Akbou (0-2). Mais comme on dit souvent en football : aucun match ne ressemble à un autre et les clubs "blessés" s'efforcent toujours de réagir dans les meilleurs délais, évitant ainsi de laisser le doute s'installer. À suivre également le duel ES Ben Aknoun - US Biskra, entre un club en forme, qui reste sur une belle victoire en déplacement et qui recevra un nouveau promu, dont ce sera le tout premier match en Ligue 1 cette saison. En effet, l'USB a vu son match de la première journée contre la JS Saoura reporté à une date ultérieure en raison de la participation du club bécharois à la Ligue des champions africaine. Ce qui fut également le cas pour le MC Oran face au MC Alger, car ce dernier aussi est concerné par le



premier tour préliminaire de la C1. D'ailleurs, même lors de cette deuxième journée, la JSS et le MCA ont vu leurs matchs respectifs contre l'USM Khenchela et la JS Kabylie reportés à des dates ultérieures, pour le même motif. L'autre duel intéressant à suivre pendant cette deuxième journée de Ligue 1 sera probablement le choc CS Constantine - ASO Chlef, prévu le samedi, 12 septembre (21h00) à Constantine. Une chaude confrontation, entre deux clubs ayant fait forte impression lors de la première journée, particulièrement l'ASO qui avait fait (3-3) contre le CRB, dans un match complètement fou, avec plein de rebondissements, tout au long des 90 minutes. Même le CSC avait bien joué le coup à Aïn Témouchent (1-1), grâce notamment à son milieu de terrain vedette Nassim El-Ghoul, faisant que ce duel à venir

entre le CSC et l'ASO vaudra probablement le détour.

LE PROGRAMME

Jeudi, 10 septembre :

ES Ben Aknoun - US Biskra (19h00)

USM Alger - JS El-Biar (21h00)

Vendredi, 11 septembre :

MC Oran - CR Aïn Témouchent (19h00)

CR Belouizdad - ES Sétif (21h00)

Samedi, 12 septembre :

MB Rouissat - Olympique Akbou (19h00)

CS Constantine - ASO Chlef (21h00)

Reportés à une date ultérieure :

JS Kabylie - MC Alger

JS Saoura - USM Khenchela

LIGUE 2 AMATEUR

Une première journée déjà riche en affiches dans les deux groupes

Le championnat de Ligue 2 amateur de football donnera vendredi et samedi prochains le coup d'envoi de sa saison 2026-2027, avec une première journée marquée par plusieurs affiches intéressantes dans les groupes Centre-Est et Centre-Ouest, où les prétendants à l'accession tenteront d'embler de prendre leurs marques. Initialement prévue le 4 septembre, la reprise du championnat avait été reportée aux 11 et 12 septembre par la Ligue nationale de football amateur (LNFA), dans le cadre des mesures préparatoires à la nouvelle saison. La période d'enregistrement des joueurs a, de son côté, été prolongée jusqu'au 26 septembre. Dans le groupe Centre-Est, le MO Béjaïa, qui avait terminé l'exercice précédent à la quatrième place, accueillera le MO Constantine dans une confrontation entre deux formations ambitionnant de jouer les premiers rôles. Le CA Batna, qui a effectué une préparation ponctuée de plusieurs rencontres amicales, recevra pour sa part la JS Azazga, nouveau promu, avec l'objectif de réussir son entame à domicile après avoir manqué sur le fil son retour en Ligue 1 Mobilis lors de la défunte saison. Autres rencontres à suivre, le duel entre les NRB Télaghma et le MSP Batna,

deux équipes qui ont souffert la saison dernière, la confrontation entre l'US Chaouia et le nouveau promu NRB Béni Oulbane, ainsi que l'USM Annaba qui accueillera le NC Magra. De son côté, l'AS Khroub recevra le Paradou AC qui retrouve la Ligue 2 amateur après plusieurs années passées parmi l'élite, et qui ambitionne de jouer les premiers rôles pour espérer une accession rapide, alors que le nouveau promu la JSM Skikda croisera le fer avec l'IRB Nezla, avec la ferme détermination de réussir son entame de saison. La rencontre JSD Jijel - CRB Béni Thour a été reportée à une date ultérieure, en raison des incendies de forêts qui ont touché récemment cette région du pays. Groupe Centre-Ouest : - les favoris pour impressionner d'entrée -- Dans le groupe Centre-Ouest, le MC Saïda, qui a profondément remanié son effectif durant l'intersaison, entamera sa saison à domicile face au WA Mostaganem. Le club saïdi, désormais dirigé par Mohamed Yessaad, mise sur un mélange de joueurs expérimentés et de jeunes éléments pour assurer son maintien et construire progressivement une équipe compétitive. L'une des principales affiches de cette journée opposera l'ES Mostaganem à l'USM Blida. Les Blidéens, promus après

plusieurs exercices en division inter-régions, ont considérablement renforcé leur effectif durant l'intersaison afin de réussir leur retour en Ligue 2. Le RC Kouba, qui avait longtemps joué les premiers rôles la saison passée avant de manquer de peu l'accession en Ligue 1 Mobilis, se déplacera sur le terrain de l'ESM Koléa. Le club koubéen, désormais conduit par Mohamed Manaâ, entend repartir sur de nouvelles bases et se mêler à nouveau à la lutte pour les premières places. L'USM El Harrach, autre équipe ambitieuse du groupe, accueillera l'ASM Oran à huis clos, une explication entre deux ex-pensionnaires de l'élite. Les "Jaune et Noir", qui avaient raté l'accession de peu la saison dernière, ont opéré un important renouvellement de leur effectif, avec une quinzaine de recrues, dans l'espoir de retrouver l'élite. Le NA Hussein-Dey, qui a terminé le précédent exercice à la sixième place, reçoit le promu la JS Taghit à huis clos. Le Nasria, engagé dans un nouveau projet sportif et ayant également renforcé son effectif, affiche pour objectif de jouer l'accession cette saison. Les autres rencontres de cette première journée mettront aux prises le GC Mascara au RC Arbâa, le WA Tlemcen à la JSM Tiaret et l'IRBSM Benali au MC El-

Bayadh. Pour rappel, le championnat de Ligue 2 amateur est réparti en deux groupes, Centre-Est et Centre-Ouest. Le premier de chaque groupe accèdera directement en Ligue 1 Mobilis, alors qu'un tournoi de barrages devrait opposer les équipes classées aux deuxième et troisième places de chaque groupe pour l'attribution du dernier billet d'accession.

Le programme Groupe (Centre-Ouest) Samedi (16h00) :

MC Saïda - WA Mostaganem
ES Mostaganem - USM Blida
IRBSM Benali - MC El-Bayadh
GC Mascara - RC Arbâa
ESM Koléa - RC Kouba
NA Hussein Dey - JS Taghit (huis clos)
WA Tlemcen - JSM Tiaret
USM El-Harrach - ASM Oran (huis clos)

Groupe (Centre-Est)**Vendredi (16h00) :**

MO Béjaïa - MO Constantine
JSM Skikda - IRB Nezla
CA Batna - JS Azazga
NRB Télaghma - MSP Batna
US Chaouia - NRB Béni Oulbane
USM Annaba - NC Magra
AS Khroub - Paradou AC (huis clos)
JSD Jijel - CRB Béni Thour (reporté).

LES U20 ALGÉRIENS ÉLIMINÉS DE LA CAN

Un nouveau signal d'alarme pour le handball national

L'élimination de la sélection algérienne des moins de 20 ans du championnat d'Afrique est bien plus qu'une simple déception sportive. Incapables d'atteindre les quarts de finale malgré leur victoire contre l'Angola, les jeunes Verts viennent rappeler les difficultés persistantes du handball algérien, toutes catégories confondues.

Le scénario est particulièrement frustrant pour les joueurs algériens. Opposée à l'Angola lors de la dernière journée de la phase de groupes, la sélection nationale s'est imposée sur le score de 25 à 22, décrochant ainsi une victoire qui pouvait encore entretenir l'espoir d'une qualification. Mais au terme des calculs, ce résultat n'a pas suffi.

La différence de buts a finalement joué contre les jeunes Algériens, qui voient l'Angola passer devant et décrocher son billet pour les quarts de finale. Un dénouement cruel pour une équipe qui avait pourtant réussi à terminer sa phase de groupes sur une note positive.

Mais cette élimination ne peut pas être analysée uniquement à travers le résultat du dernier match. La défaite concédée face au Nigeria lors de la première journée aura pesé très lourd dans la balance. Dans une compétition aussi relevée, le moindre faux pas peut coûter cher, particulièrement lorsqu'il faut ensuite compter sur les résultats et la différence de buts pour espérer poursuivre l'aventure.

Au-delà de cette génération, c'est surtout l'état général du handball algérien qui interpelle. Depuis plusieurs années, les sélections nationales peinent à retrouver une régularité au plus haut niveau africain. Les difficultés concernent aussi bien les jeunes catégories que l'équipe senior, avec des résultats souvent irréguliers et une formation qui semble avoir du mal à produire suffisamment de joueurs capables de s'imposer durablement au plus haut niveau.

La récente médaille de bronze décrochée par la sélection seniors aux Jeux méditerranéens constitue certes une satisfaction et mérite d'être saluée. Mais elle ne doit pas faire oublier les problèmes de fond. Une médaille, aussi importante soit-elle, ne peut masquer une réalité devenue préoccupante : le handball algérien continue de chercher une véritable stabilité et un projet sportif capable de porter ses sélections sur le long terme.

La formation doit notamment redevenir une priorité. Les catégories de jeunes doivent bénéficier d'un véritable accompagnement afin que les talents puissent progresser dans de bonnes conditions et assurer, demain, la relève de l'équipe première. L'élimination des U20 nés en 2006 constitue donc un nouveau signal d'alarme. Elle doit pousser les responsables du handball national à s'interroger sérieusement sur les causes de ces contre-performances répétées.

Le problème dépasse largement une génération ou une compétition. Pour retrouver sa place parmi les grandes nations africaines, le handball algérien a besoin d'un projet global, cohérent et durable.

H. S.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le Real Madrid punit l'Inter

Bien aidé par des erreurs adverses, le Real Madrid 2.0 de José Mourinho a lancé mardi sa mission reconquête en Ligue des champions par une victoire poussive (2-1) face à l'Inter Milan, dominateur dans le jeu mais puni pour sa naïveté.

L'entraîneur portugais n'en demandait pas tant, pour ses retrouvailles pleines de nostalgie avec son ancien club, où il avait dominé l'Europe il y a 16 ans, déjà. Auteurs d'un match plein d'audace sur la pelouse du stade Santiago Bernabéu, récompensé par une réduction du score méritée en fin de partie, les Nerazzurri ont considérablement facilité l'entrée en lice du "Special one" et de son armada de stars en offrant deux buts gag à Kylian Mbappé (14e, 1-0) et Federico Valverde (23e, 2-0). Ces deux pertes de balles bien maladroites, et même interdites pour espérer ramener un résultat de l'ancre du Roi d'Europe, sont venues saper un travail collectif pourtant remarquable, et une domination totale dans le camp merengue, avec près de 70% de possession en première mi-temps. Comme beaucoup avant eux, les champions d'Italie repartiront donc de la capitale espagnole avec une défaite amère, et le sentiment d'avoir mérité mieux face à un Real loin d'être brillant, mais décidément impitoyable lorsque l'hymne de la Ligue des champions retentit au Bernabéu. "L'équipe a eu le courage et la personnalité de venir jouer ici, dans ce stade historique, pour gagner. Même si nous avons commis des erreurs, je retiens que l'on va dans la bonne direction. Nous avons bien réagi, nous sommes restés dans le match, nous avons créé du jeu, nous avons eu la possession, nous sommes arrivés plusieurs fois dans la surface... mais le football se joue sur les buts", a concédé l'entraîneur de l'Inter Cristian Chivu. Elle a beau souvent se répéter,

l'histoire de cette rencontre aurait, quand même, pu être bien différente sans un immense Thibaut Courtois pour garder les cages madrilènes. "C'était un match fou, et je n'aime pas ça.

COURTOIS ÉCŒURE L'INTER

Cela aurait pu finir avec cinq ou six de buts de plus pour nous, ou même à 6-6. On aurait aussi pu avoir plus de contrôle et ne pas avoir besoin d'un gardien exceptionnel qui, s'il n'est pas homme du match ce soir, ne le sera probablement jamais", l'a encensé José Mourinho. Le show du gardien belge, auteur au final de sept parades décisives et même aidé par son poteau droit, a débuté dès la troisième minute devant l'attaquant international français Marcus Thuram (3e), et s'est poursuivi jusqu'à la 90e face à l'Arménien Henrikh Mkhitaryan, après avoir écœuré tour à tour Lautaro Martinez (13e, 55e), Hakan Calhanoglu (16e), Curtis Jones (50e), et Alessandro Bastoni (63e). Entre-temps, Kylian Mbappé, ovationné avant le match lors de la remise de son trophée de meilleur buteur de C1 la saison passée, était venu sanctionner une passe ratée du milieu anglais (14e, 1-0) pour ouvrir le score et égaliser la légende merengue Raul Gonzalez comme cinquième meilleur buteur de l'histoire de la compétition. Son capitaine Federico Valverde, récompensé pour ses efforts incessants, a doublé la mise en venant chiper le ballon dans les pieds du gardien interiste Josep



Ph: DR

Martinez (23e, 2-0). Mbappé, qui avait lancé la veille en conférence de presse sa campagne pour le Ballon d'Or 2026, a eu trois balles de doublé pour marquer d'entrée les esprits, mais il a buté sur le portier espagnol (45e+1, 49e, 67e), qui s'est aussi interposé devant Bellingham (58e). Poussés par leurs nombreux supporters ayant fait le déplacement, les Nerazzurri ont fini par faire céder Courtois sur un centre parfait de Martinez coupé par le latéral Carlos Augusto (77e, 2-1). À onze contre dix pendant quelques minutes suite à la sortie de Vinicius Junior, qui a trop tardé pour quitter la pelouse et céder sa place à Alvaro Carreras, les Italiens ont poussé fort pour créer l'exploit et arracher le match nul, mais sont tombés encore une fois sur Courtois, impérial jusqu'au bout (90e).

Résultats des matchs disputés mardi

AEK Athènes-Linz ASK	1-0
Club Bruges-Aston Villa	2-3
Lille-Betis Séville	2-3
Real-Madrid-Inter Milan	2-1
Porto-Manchester City	0-2
Borussia Dortmund-Villarreal	3-2

Aujourd'hui

17h45 : Fenerbahçe-AS Roma
17h45 : PSV Eindhoven-Shakhtar Donetsk
20h : Slavia Prague-Lens
20h : Bayern Munich-Bodo/Glimt
20h : Manchester United- Sabah
20h : Côte-RB Leipzig

BALLON D'OR 2026

Le PSG domine les nominations, Kvaratskhelia et Rodri en grands favoris

Le suspense a pris fin avec la révélation des trente joueurs nommés pour le très convoité Ballon d'Or 2026. Entre l'omniprésence du Paris Saint-Germain, le contingent espagnol auréolé de son titre mondial, et l'apparition de quelques noms inattendus, la course à la succession d'Ousmane Dembélé promet une lutte acharnée.

La liste officielle des trente prétendants au Ballon d'Or 2026 a finalement été dévoilée par les organisateurs, mettant un terme à des heures d'attente. Première certitude de cette édition : le lauréat de 2025, Ousmane Dembélé, est bien en lice pour défendre son propre titre. Son deuxième sacre consécutif en Ligue des Champions sous les couleurs du Paris Saint-Germain a logiquement validé sa place au sein de l'élite du football mondial. Le club parisien est d'ailleurs le grand gagnant de ces nominations. Fort de sa domination européenne, le PSG place au total dix éléments dans ce prestigieux classement, comprenant notamment Achraf Hakimi, Fabian Ruiz, João Neves, Willian Pacheco, Vitorino

Ferran Torres, Nuno Mendes, Marquinhos, et surtout Khvicha Kvaratskhelia.

L'attaquant géorgien du PSG fait figure de favori incontestable pour la cérémonie prévue le 26 octobre prochain à Londres. Bien qu'il n'ait pas disputé la Coupe du Monde 2026, sa saison stratosphérique en Ligue des Champions a marqué les esprits. Son principal rival pour le trophée n'est autre que Rodri. Le milieu de terrain espagnol arrive avec de solides arguments, porté par le titre de champion du monde de la Liga et son statut de meilleur joueur du Mondial 2026. Il est à la tête

d'une impressionnante délégation espagnole comptant également Lamine Yamal, ainsi que Marc Cucurella et Pau Cubarsi qui savourent tous les deux la première nomination de leur carrière. Le football français peut également se targuer d'une belle représentation. Outre Ousmane Dembélé, on retrouve William Saliba, Dayot Upamecano, Michael Olise et bien entendu Kylian Mbappé. Le capitaine des Bleus, désigné meilleur buteur de la Ligue des Champions, de la Liga et de la Coupe du Monde, compte fermement sur ses statistiques personnelles exceptionnelles

pour rivaliser avec les joueurs davantage titrés collectivement. Par ailleurs, l'éternel Lionel Messi, du haut de ses 39 ans, s'offre une dix-septième nomination historique en s'appuyant sur son brillant parcours mondial avec l'Argentine, finaliste malheureuse du tournoi.

Comme lors de chaque édition, les choix du jury ont engendré leur lot d'incompréhensions et de surprises. De nombreux observateurs ont notamment souligné les absences des Parisiens Désiré Doué et Bradley Barcola, pourtant auteurs de saisons convaincantes.

LIVERPOOL

Son contrat, l'aveu de Mac Allister

Le milieu de terrain Alexis Mac Allister (27 ans, 3 matchs en Premier League cette saison) n'a pas aimé la gestion de son cas personnel à Liverpool. Actuellement lié jusqu'en juin 2028 avec les Reds, l'international argentin aurait aimé recevoir une offre pour prolonger son contrat cet été. "Si j'avais la possibilité de partir cet été ? Il y avait une chance, oui. Comme tout le monde le sait, j'ai appris que le club n'était pas en mesure de me proposer un nouveau contrat, ce qui m'attriste énormément. Tout le monde peut voir que je me donne à 100% pour ce club, chaque jour à l'entraînement et lors des matchs. Bien sûr, je peux faire de très bons matchs, mais aussi de très mauvais, comme tout le monde. Je donne toujours le meilleur de moi-même. J'ai vu Dominik Szoboszlai et Ryan Gravenberch) renouveler leurs contrats, ce qui me rend très heureux car ils le méritent, mais en même temps, cela me rend un peu triste de ne pas avoir obtenu la même chose. Bien sûr, il reste encore du temps. Nous verrons bien ce qui se passera", a lancé l'ex-joueur de Brighton en conférence de presse ce mardi.

FC BARCELONE

Xavi Espart, la nouvelle pépite de la Masia

Incontournable en ce début de saison sous les ordres de Hans-Dieter Flick, le jeune latéral de 19 ans s'impose déjà comme la nouvelle révélation du club catalan. Formé au milieu de terrain, Xavi Espart réinvente le poste d'arrière gauche avec une maturité déconcertante, au point de mettre tout le monde d'accord en Catalogne.

Chaque année, le FC Barcelone démontre sa capacité exceptionnelle à puiser dans son vivier de la Masia pour régénérer son effectif professionnel. Après l'émergence récente de talents comme Lamine Yamal, Pau Cubarsi ou Marc Bernal, c'est au tour de Xavi Espart de crever l'écran cette saison. Vainqueur de la Youth League 2025 avec la génération dorée du Barça, le joueur de 19 ans est en train de bousculer toutes les certitudes au sein de l'équipe première. Si ses grands débuts ont eu lieu la saison dernière, notamment lors d'une entrée remarquée en huitième de finale de la Ligue des Champions contre Newcastle, c'est véritablement lors de l'exercice actuel qu'il prend une tout autre dimension.

Convoité cet été pour un prêt par des écuries comme le Real Oviedo ou le Racing Santander, Xavi Espart a finalement été retenu par Hans-Dieter Flick. Le technicien allemand, séduit par les qualités du jeune homme durant la préparation estivale, s'est montré catégorique quant à son maintien dans l'effectif. Un choix fort, rapidement justifié sur le terrain. Aligné sur le flanc gauche de la défense, le droitier naturel brille par un profil atypique et précieux. Formé initialement au poste de milieu défensif avant de reculer d'un cran il y a trois ans, il excelle dans un rôle de latéral inversé, rentrant dans l'axe pour offrir une supériorité numérique au cœur du jeu, à l'image d'un João Cancelo.

Cette polyvalence tactique lui permet d'être une véritable rampe de lancement pour les offensives catalanes, comme en témoignent ses deux passes décisives délivrées lors des quatre premières journées de Liga. Hans-Dieter Flick ne tarit d'ailleurs pas d'éloges sur son poulain, louant sa concentration constante, son excellence tactique et sa technique irréprochable des deux côtés du terrain. Le joueur, qui a même sacrifié ses vacances estivales après avoir remporté l'Euro U19 pour maximiser ses chances de s'imposer au club, récolte aujourd'hui les fruits de son abnégation.

Actuellement sous contrat jusqu'en juin 2028, Xavi Espart devrait rapidement s'asseoir à la table des négociations avec la direction blaugrana, désireuse de le prolonger afin de sécuriser son avenir face aux potentielles sirènes extérieures. De son côté, le prodige catalan garde la tête froide et de grandes ambitions. Conscient que son passé de milieu de terrain fait de lui un latéral différent, capable de lier le jeu plutôt que de se cantonner à un rôle de piston, il compte bien saisir chaque opportunité. En réussissant l'exploit de reléguer sur le banc des pointures comme Alejandro Balde et João Cancelo en ce début de saison, Xavi Espart prouve de manière éclatante qu'il représente bien plus qu'une simple promesse d'avenir pour le FC Barcelone.

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

Échanges de tirs ciblant navires iraniens et américains

Le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) iranien a déclaré, hier, avoir attaqué deux navires américains et huit pétroliers dans le golfe Persique en représailles à une attaque américaine contre cinq pétroliers iraniens.

Dans un communiqué publié par son organe de presse officiel, Sepah News, le CGRI a dit que sa marine avait infligé de lourds dégâts à ces bâtiments en représailles à "l'agression et l'acte malveillant de l'armée américaine terroriste qui a attaqué cinq pétroliers iraniens dans le golfe Persique" mardi soir. Le CGRI a souligné que ses forces navales avaient également pris pour cible dix navires "contrevenants" qui tentaient de traverser une "zone interdite et dangereuse" dans le détroit d'Ormuz, avec le soutien et à l'instigation de l'armée américaine. Il a assuré que sa marine exerçait une maîtrise et un contrôle total sur le détroit d'Ormuz. Hier mercredi également, le CGRI a annoncé que ses forces aérospatiales avaient attaqué une base aérienne américaine en Jordanie en représailles aux attaques "agressives" menées par les Etats-Unis contre des pétroliers iraniens. L'armée jordanienne a indiqué pour sa part que sa défense aérienne avait détruit 18 des 20 missiles balistiques iraniens, tandis que deux autres sont tombés en zone inhabitée, ne faisant aucune victime.

Cinq pétroliers iraniens coulés

De son côté, le Commandement central des Etats-Unis a dit, le même jour, sur le réseau social X que ses forces avaient "détruit cinq pétroliers iraniens transportant du pétrole brut" mardi soir, en réponse aux attaques menées par le CGRI contre "un navire de guerre de la Marine américaine à l'aide de missiles balistiques à deux



reprises au cours des deux derniers jours". Ce bâtiment "a réussi à échapper aux tentatives d'attaque iraniennes et a poursuivi sa patrouille dans les eaux de la région. Aucun personnel américain n'a été blessé", a-t-il ajouté. Enfin, selon les médias iraniens, le CGRI a émis un avis d'évacuation à l'intention des équipages des pétroliers amarrés dans des ports au Koweït et à Bahreïn, après les attaques américaines menées mardi soir contre des pétroliers iraniens au large des côtes sud du pays.

CAPTURE D'UN SOUS-MARINS US SANS PILOTE

La veille, mardi, la marine du CGRI a annoncé avoir capturé plus tôt dans la journée l'un des sous-marins sans pilote "les plus modernes et intelligents" de l'armée de terre américaine à l'entrée du détroit d'Ormuz. Dans un communiqué publié sur Sepah News, l'organe d'information officiel du CGRI, la marine du corps

a indiqué que le sous-marin sans pilote avait été capturé lors d'une opération complexe alliant renseignement et action sur le terrain. Ce sous-marin, identifié comme un modèle Dive-LD, est doté de la technologie la plus moderne au monde en matière de véhicules sous-marins, a indiqué la marine du CGRI. Elle a précisé que des images de l'appareil seraient diffusées dans les prochaines heures. Les Gardiens de la Révolution ont également annoncé mardi dans un communiqué distinct relayé par Sepah News que leurs systèmes de défense antiaérienne avaient abattu un drone MQ-9 Reaper au-dessus du détroit d'Ormuz. À la suite de l'annonce du CGRI, l'armée américaine a déclaré dans un communiqué que l'un de ses drones sous-marins avait subi une "défaillance technique" plus de 24 heures auparavant lors d'une mission d'étude des eaux de la région, sans toutefois préciser si l'appareil avait été saisi par l'Iran.

R.I.

ESPAGNE

L'été le plus chaud depuis 1961

L'Espagne a connu cette année son été le plus chaud depuis le début des relevés météorologiques, avec une température moyenne de 24,5 C, trois dixièmes au-dessus de l'été 2025, qui détenait jusqu'à présent le record, a annoncé mercredi l'Agence météorologique nationale (Aemet). "L'été 2026 (comprenant les mois de juin, juillet et août) a été le plus chaud de la série historique en Espagne, dont les relevés remontent à 1961", a précisé l'Aemet, sur son site internet. L'Agence a également précisé que le pays avait subi 61 jours de vague de chaleur pendant cette période, un chiffre jamais atteint auparavant. En première ligne du changement climatique, l'Espagne a connu ces dernières années des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et prolongées, avec des températures dépassant souvent les 40 C. "La persistance des conditions de chaleur extrême" a été la caractéristique dominante de l'été qui vient de s'achever, selon l'Aemet, qui a recensé quatre vagues de chaleur pour un total de 61 jours, dépassant largement le précédent record de 41 jours enregistré en 2022. "Les dix étés les plus chauds de

la série historique se sont produits au XXe siècle, et sept des huit plus chauds depuis 2015", a souligné l'organisme public. Plus de 5.000 décès attribuables à la chaleur ont été enregistrés en Espagne entre le 1er juin et le 31 août, un record pour cette période, avait par ailleurs indiqué début septembre l'Institut de santé Carlos III. Cet organisme

fonde ses estimations sur un système qui recense quotidiennement les décès dans le pays et calcule l'écart entre la mortalité observée et la mortalité attendue d'après les séries statistiques historiques. Les vagues de chaleur créent aussi des conditions propices aux incendies de forêt, qui ont particulièrement affecté l'Espagne cet été, contraignant ponc-

tuellement les autorités à évacuer plusieurs dizaines de milliers de personnes. Depuis le début de l'année, près de 296.000 hectares ont déjà brûlé en Espagne, selon le Système européen d'information sur les feux de forêt (EFFIS) - contre 393.000 hectares en 2025, le pire bilan annuel de l'histoire récente.

R. I.

BANGLADESH

Le bilan de l'épidémie de rougeole dépasse les 1 000 morts

Le bilan de l'épidémie de rougeole qui s'est déclarée en mars au Bangladesh, l'une des plus meurtrières de son histoire, a dépassé, hier, la barre symbolique du millier de morts, ont annoncé les autorités. Selon les statistiques publiées par la direction générale des services de santé, la maladie a déjà causé la mort de 1.002 enfants, pour 187.484 cas recensés. Le porte-parole de la direction, Zahid Raihan, a ajouté que plus de 18 millions d'enfants avaient été vaccinés dans le cadre des campagnes d'immunisation d'urgence lancées depuis le printemps par le gouvernement. "Nous ne sommes malheureusement pas parvenus à l'immunité de groupe", a regretté M. Raihan. "La rougeole n'a pas pu être éradiquée, notre but était de réduire le nombre de victimes. Nous allons continuer à vacciner nos enfants". Selon les services de santé, environ 4 millions d'enfants ont échappé aux campagnes de vaccination. La rougeole est considérée comme l'une des maladies les plus contagieuses par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui estime à 95.000 le nombre de morts qu'elle provoque chaque année, surtout chez les enfants non-vaccinés de moins de 5 ans. Le porte-parole de la direction de la santé a par ailleurs confirmé mercredi que le Bangladesh était aussi frappé de nombreux cas de dengue. Au moins 9 personnes en sont mortes et 1.571 autres hospitalisées dans la seule journée de mardi, selon les statistiques, pour un bilan provisoire depuis janvier établi à 130 morts et 45.475 cas. L'OMS estime le nombre d'infections entre 100 et 400 millions chaque année dans le monde. Transmis par les moustiques, le virus peut causer forte fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, nausées, éruptions cutanées et, dans de rares cas, la mort.

R. I.

ÉTATS-UNIS

Évacuations après une fuite de produits chimiques dans une usine du sud de la Californie

Les services d'urgence sont intervenus mardi suite à une fuite de produits chimiques dans une usine de La Habra, dans le sud de la Californie, ce qui a contraint les habitants voisins à se mettre temporairement à l'abri sur place. L'incident a été signalé à 11H53 (18H53 GMT) dans le bloc 500 de South Cypress Street, à La Habra. Les pompiers ayant répondu à l'appel se sont retrouvés face à un panache de fumée orange s'échappant du toit de l'usine de fabrication de produits chimiques industriels, selon les pompiers du comté de Los Angeles. Une zone d'évacuation d'un rayon de 1,6 km a été mise en place autour du site, selon la même source. Les équipes s'occupant des matières dangereuses au sein du service des incendies sont entrées dans l'usine et ont maîtrisé la fuite. Le panache de fumée s'est ensuite dissipé, a indiqué le service. L'ordre d'évacuation a été levé mardi après-midi. La police de La Habra a continué de surveiller la qualité de l'air dans la zone et a indiqué qu'il n'y avait plus de "risque actif" pour les habitants.

R.I.

SELON LES FORCES RUSSES

Des installations militaires et logistiques ukrainiennes attaquées

Les forces russes ont mené une série de frappes contre des installations militaires et logistiques en Ukraine, a annoncé mercredi le ministère russe de la Défense. Selon un communiqué officiel, les frappes ont visé des sites militaire-industriels, des ports maritimes, des navires et des centres logistiques à Kiev, Mykolaïv et Odessa. Une installation produisant des bateaux sans pilote et des drones a été touchée à Kiev, tandis qu'un navire cargo sec transportant du matériel militaire a été atteint alors qu'il se dirigeait vers le port d'Odessa, a précisé le ministère. Plusieurs cibles à Mykolaïv et dans la région environnante ont également été frappées, notamment quatre réservoirs de stockage de carburant et de lubrifiants dans des ports maritimes, un entrepôt de matériel militaire, cinq centres logistiques militaires, trois dépôts militaires et un poste électrique alimentant le port.

R. I.

SUISSE

Deux blessés suite à une explosion à la centrale hydroélectrique de Ritom

Une explosion s'est produite mercredi matin à la centrale hydroélectrique de Ritom, à Piotta, dans le sud de la Suisse, faisant au moins deux blessés graves, ont rapporté des médias locaux. Selon les premières informations rapportées par la Radiotélévision suisse italienne RSI, une partie de la structure se serait effondrée. La police cantonale a confirmé à la RSI qu'avait eu lieu "un grave accident de travail" à la centrale hydroélectrique. Les causes de l'accident restent pour l'instant inconnues.

R. I.

LE PLAIDOYER DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

«Chercher des compromis là où ils restent possibles»

Le nouveau président de l'Assemblée générale des Nations unies, le bangladais Khalilur Rahman, a souligné que le multilatéralisme de l'ONU est "mis à l'épreuve comme jamais auparavant", plaidant pour la recherche de compromis "là où ils restent possibles".



PH: DR

Mardi, peu après avoir prêté serment sur la Charte de l'ONU, le document fondateur de l'Organisation, ce diplomate bangladais de longue date, arrivé pour la première fois aux Nations unies comme délégué en 1985, a reconnu devant la presse que "le multilatéralisme de l'ONU dans son ensemble est mis à l'épreuve comme jamais auparavant". Quarante ans après ses débuts à New York, "le monde a beaucoup changé", a-t-il observé. Le mot d'ordre de Khalilur Rahman, également ministre bangladais des Affaires étrangères, sera la recherche de terrains d'entente, sans prétendre que toutes les divisions pourront être surmontées. "Je ne suis pas naïf au point de penser que tout peut être résolu rapidement, à l'amiable", a-t-il déclaré. Mais les désaccords persistants, a-t-il ajouté, ne doivent pas empêcher les Etats

de rechercher des compromis là où ils restent possibles. M. Rahman entend aussi élargir le cercle. La Charte commence par "Nous, peuples des Nations unies", a-t-il rappelé, elle ne dit pas : "Nous, Etats des Nations unies". Société civile, médias, entreprises, chercheurs et innovateurs restent, selon lui, trop souvent traités comme des acteurs extérieurs. "Déverrouiller l'ONU" sera donc l'un des objectifs de sa présidence. Pour Annalena Baerbock, qui cédait après un an la présidence de l'Assemblée à Khalilur Rahman, l'heure n'était pas au requiem. "Malgré ses insuffisances, pas un seul jour, pas un seul pays ne se porterait mieux sans l'ONU", a-t-elle lancé à

cette occasion. "Rechercher le consensus doit toujours rester notre ambition", a-t-elle estimé, mais jamais "au détriment du progrès" ni des principes de l'ONU.

Malgré les fractures géopolitiques, elle relève que plusieurs textes ont été adoptés avec moins d'une poignée de voix contre, parfois une seule. Antonio Guterres a repris le même diagnostic à l'ouverture de la 81^e session. Le Conseil de sécurité et l'architecture financière internationale "peinent à faire face aux défis du moment", tandis que le droit international et les droits humains sont "trop souvent bafoués en toute impunité". A cela s'ajoutent un "risque d'es-

calade nucléaire", l'aggravation du "chaos climatique" et des financements humanitaires et de développement qui "se réduisent comme peau de chagrin".

Pour le Secrétaire général, qui assistait pour la dernière fois à l'ouverture d'une session de l'Assemblée en sa qualité de chef de l'ONU, la réforme n'est donc plus un exercice de gestion. Le Pacte pour l'avenir et l'initiative de réforme dite ONU80 doivent, selon lui, permettre de restaurer la capacité d'action d'un système multilatéral dont la crédibilité s'érode à mesure que ses institutions échouent à répondre aux crises.

R. I.

MALAISIE

Un crash d'hélicoptère fait cinq morts, dont une médecin

Un crash d'hélicoptère a fait cinq morts en Malaisie dans un aéroport isolé, dont le pilote et une

médecin, ont confirmé mercredi les autorités aériennes du pays.

L'appareil BO-105 s'est écrasé mardi après-midi dans l'Etat du Sarawak, sur la partie malaisienne de l'île de Bornéo, ont indiqué les responsables de la gestion des catastrophes. Il transportait du personnel du Service de médecins volants du pays, qui vient en aide à des communautés largement dépendantes du transport aérien en raison de la jungle dense et du relief accidenté. "Malheureusement, les cinq personnes à bord sont toutes décédées, confirment des rapports du service des pompiers et des secours (Bomba) et du ministère de la Santé", a déclaré dans un communiqué le président local de la gestion des catastrophes, Galong Luang. Les noms des victimes n'ont pas été publiés,

mais les médias locaux ont rapporté que la médecin Ainul Baraah, 32 ans, faisait partie des personnes décédées.

Quatre autres personnes ont perdu la vie, dont le pilote et trois autres membres du personnel médical. Une équipe d'enquête malaisienne chargée des accidents aériens doit se rendre sur le site du crash dans la journée de mercredi, à l'aérodrome de Long Lellang, situé près de la frontière avec la province indonésienne du Kalimantan du Nord, selon l'Autorité de l'aviation civile de Malaisie. Le Service de médecins volants de Malaisie permet à des professionnels de santé de se rendre régulièrement dans des zones reculées du pays, où ils tiennent des cliniques mobiles proposant différents types de soins.

R. I.

ARCHIPEL HAWAÏEN

L'ouragan Lowell balaie les îles de l'ouest

L'ouragan Lowell a frappé dans la nuit de lundi à mardi des îles occidentales de l'archipel d'Hawaï, accompagné de vents destructeurs et de fortes pluies, ont annoncé les autorités locales, appelant les habitants à rester vigilants et à limiter les déplacements. Le cœur de cette tempête de catégorie 2 est passé respectivement à 65 km et 95 km des îles de Niihau, peu peuplée, et de Kauai, qui compte environ 70.000 habitants. "Alors que le jour se lève et que l'étendue des dégâts causés par l'ouragan Lowell apparaît plus clairement, nous

voulons éviter que de nouvelles situations d'urgence ne surviennent inutilement", a déclaré le directeur de l'Agence de gestion des urgences de Kauai, Elton Ushio, appelant les résidents à éviter tout déplacement non essentiel afin de permettre aux équipes de secours de poursuivre leurs opérations.

La compagnie d'électricité de Kauai a indiqué mardi que 91% de ses clients étaient privés de courant. Des vents soutenus de 170 km/h ont été enregistrés au passage de la tempête, correspondant à un ouragan de catégorie 2. Lowell avait

ROYAUME-UNI

Plus de 420 vols annulés en raison d'un "problème technique"

Plus de 420 vols au départ ou à destination du Royaume-Uni ont été annulés, mardi, en raison d'un "problème technique" rencontré par le contrôle aérien britannique (NATS), qui dit travailler à rétablir la situation. Selon le site spécialisé FlightRadar, 425 vols ont été annulés au départ ou à l'arrivée du Royaume-Uni à 16H00 GMT. Dans un communiqué, NATS a déclaré avoir "mis en place une correction" et son système de vols "commence à se rétablir". "Nous continuons à travailler en étroite collaboration" avec les compagnies aériennes et les aéroports pour la reprise, a-t-il affirmé. Les aéroports londoniens d'Heathrow et Gatwick, mais aussi ceux de Liverpool, Birmingham ou Edimbourg font partie des sites britanniques concernés. L'aéroport de Dublin, en Irlande, a pour sa part indiqué qu'il avait annulé 23 vols au départ et 21 à l'arrivée. La ministre britannique des Transports, Heidi Alexander, a écrit sur sa page sur les réseaux sociaux qu'"un problème technique affectait les vols dans plusieurs aéroports". "Je sais que cela sera frustrant pour les passagers et je m'en excuse", a-t-elle déclaré. Fin août 2023, une panne géante chez NATS avait perturbé le retour au Royaume-Uni de milliers de voyageurs après un long week-end férié, forçant les agents aériens à rentrer manuellement les plans de vols. Près de 2.000 vols avaient été annulés sur deux jours.

R. I.

INTEMPERIES EN CHINE

12 morts et un disparu à la suite d'une coulée de boue dans le Jiangxi

Au moins douze personnes ont trouvé la mort et une autre est toujours portée disparue à la suite d'une coulée de boue survenue samedi dernier dans le village de Mingkeng, dans la province chinoise du Jiangxi (est), a rapporté l'agence de presse Chine Nouvelle. Selon la même source, la coulée de boue s'est produite dans le village du district de Suichuan aux premières heures de samedi. Les opérations de recherche et de secours se poursuivent, a-t-on ajouté. Un précédent bilan faisait état de quatre morts et sept disparus. Ce sinistre est survenu après plusieurs jours de fortes précipitations dues au typhon Saudel, qui avait touché terre fin août sur la côte est de la Chine. Plusieurs villes avaient suspendu les activités scolaires et les transports. La coulée de boue à Mingkeng a endommagé des habitations et fragilisé des routes, selon Chine Nouvelle.

R. I.

SERBIE

Les législatives anticipées auront lieu le 25 octobre

Les élections législatives anticipées seront organisées en Serbie le 25 octobre, a annoncé mardi soir le président Aleksandar Vucic. M. Vucic a dit dans une interview sur le plateau de la télévision nationale (RTS) qu'il allait signer mercredi le décret de dissolution du Parlement et convoquer le scrutin dans la foulée. "Les élections se dérouleront en Serbie le 25 octobre. (...) Je crois que nous parviendrons à la fin, après les élections, à sortir de cette crise", a déclaré le chef de l'Etat serbe. Les prochaines législatives ne devaient normalement se tenir qu'en décembre 2027. La Serbie est agitée depuis novembre 2024 par un vaste mouvement de protestation né de l'effondrement mortel d'un auvent dans la gare de Novi Sad, dans le nord du pays. Cet accident, qui a fait seize morts, a provoqué la colère de centaines de milliers de citoyens, emmenés par un mouvement étudiant, qui y voyaient le résultat de la corruption qui gangrène, selon eux, ce pays qui négocie son adhésion à l'Union européenne.

R. I.

RD CONGO

Combattre Ebola, c'est aussi combattre la faim

Alors qu'Ebola progresse dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), l'aide alimentaire doit être au cœur de la réponse pour empêcher la maladie de gagner davantage de terrain, prévient le Programme alimentaire mondial (PAM). Dans les zones les plus reculées, des familles confrontées à la faim et aux déplacements vivent parfois loin des centres de traitement.

Pour le PAM, répondre à leurs besoins alimentaires essentiels est indispensable pour leur permettre de se protéger contre le virus et d'accéder aux soins. "Ebola est une crise sanitaire, cela ne fait aucun doute", a déclaré à ONU Info David Stevenson, directeur du PAM en RDC. "Mais en même temps, puisque l'épidémie sévit dans l'est du Congo, une région tragiquement touchée par les conflits, l'insécurité alimentaire et les déplacements de population, une approche globale est nécessaire", a-t-il plaidé. L'Est de la RDC est depuis des années confronté à l'instabilité, aux violences et aux déplacements de population. Le pays, où le virus Ebola a été découvert il y a près d'un demi-siècle, a connu 17 épidémies. L'actuelle flambée, déclarée le 15 mai et provoquée par la rare souche Bundibugyo, s'est propagée à un rythme sans précédent. Plus de 5.500 cas et 2.642 décès ont été enregistrés au cours des 100 premiers jours. Dans la province de l'Ituri, épice de l'épidémie, David Stevenson a pu mesurer les conséquences de plusieurs années de conflit et de déplacements sur les communautés. Plus de 500.000 personnes y sont confrontées à une situation d'insécurité alimentaire



aiguë de niveau 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), qui compte cinq niveaux. "C'est un niveau juste en dessous de la mortalité due à la famine", a-t-il souligné.

Pour le responsable du PAM, cette situation rend la réponse sanitaire encore plus difficile. "Si vous ne pouvez pas nourrir votre famille, il est très difficile de respecter les protocoles sanitaires, pourtant si nécessaires à l'heure actuelle", explique-t-il. "On ne peut pas espérer que les gens modifient leurs comportements et adhèrent aux mesures nécessaires pour lutter contre Ebola s'ils ne disposent pas des moyens élémentaires pour se nourrir, cela ne fonctionnera pas", a-t-il ajouté. Alors que l'épidémie progresse plus rapide-

ment que la réponse, il faut donc s'attaquer aux vulnérabilités qui favorisent sa propagation. Cela signifie, selon David Stevenson, que l'aide alimentaire doit devenir "partie intégrante de l'approche communautaire". Le PAM appelle notamment à construire davantage de centres de traitement, à mobiliser des ressources supplémentaires et à acheminer l'aide jusque dans les zones rurales les plus isolées. Mais David Stevenson déplore l'insuffisance du financement consacré à l'aide alimentaire en RDC.

"Compte tenu de l'ampleur du défi, il est de mon devoir de lancer un appel très clair : nous avons besoin de soutien dès maintenant", a-t-il affirmé.

R. I.

SENEGAL

Le gouvernement vise un allongement des échéances de la dette et une réforme des subventions énergétiques

Le gouvernement sénégalais entend allonger les échéances de sa dette et en réduire le coût moyen, tout en réformant les subventions énergétiques et en renforçant les aides aux ménages vulnérables, a déclaré mardi le Premier ministre Ahmadou Al Aminou Lô. Présentant sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, M. Lô a indiqué que le Plan de traitement de la dette du Sénégal, annoncé le 1er septembre, était presque finalisé. Il a estimé que le processus pourrait être achevé au cours du dernier trimestre de 2026. Le chef du gouvernement a rappelé qu'un accord technique avait été conclu le 1er septembre avec les services du Fonds monétaire international sur un nouveau programme visant notamment à rétablir la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette. Le gouvernement entend ramener le coût annuel des subventions énergétiques à un niveau n'excédant pas 1% du produit intérieur

brut (PIB) d'ici 2029, par une réduction graduelle et différenciée selon les produits. M. Lô a assuré que des mesures de protection ciblées seraient mises en place avant ou en même temps que les ajustements. Les aides au gaz butane domestique, notamment aux petits conditionnements, seront préservées, tandis que les subventions à l'électricité seront recentrées sur les faibles consommations

des ménages et les professionnels de petite puissance. Une partie des économies sera réorientée vers la protection sociale. Le gouvernement prévoit de porter l'enveloppe consacrée aux filets sociaux de 70 milliards de francs CFA (environ 124 millions de dollars) en 2026 à 140 milliards en 2027, avec l'objectif de couvrir un million de ménages pauvres et vulnérables, soit environ 7,8 millions de personnes. R. I.

SOUDAN

13 morts dans une attaque des FSR au Kordofan

Au moins 13 personnes ont été tuées mardi dans une attaque devant un tribunal d'une ville contrôlée par l'armée au Kordofan-Nord, dans le centre du Soudan, selon une source médicale, qui l'a imputée aux Forces de soutien rapide (FSR). Dans la guerre opposant depuis plus de trois ans l'armée aux FSR, les tirs de drones se sont accrus ces derniers mois, tuant plus d'un millier de civils, selon l'ONU. La frappe a touché une zone située devant le tribunal de la ville d'Oum Rawaba où des habitants étaient rassemblés pour effectuer des démarches judiciaires et administratives, ont indiqué des témoins à des médias. "Il y a désormais 13 morts et 22 blessés qui ont été pris en charge à l'hôpital", a indiqué une source médicale au sein de l'hôpital local. Cette source médicale a imputé l'attaque aux FSR. R. I.

CAMEROUN

Un commissaire de police tué et six enseignants enlevés dans le Nord-Ouest du pays

Un commissaire de police a été tué et six enseignants enlevés mardi lors d'une embuscade dans la région anglophone du Nord-Ouest du Cameroun, ont indiqué des sources sécuritaires. La victime, Mbah Tobie Damase, commissaire de police, se trouvait dans un convoi de responsables administratifs et de membres des forces de sécurité lorsque celui-ci a été pris pour cible par des hommes armés soupçonnés d'appartenir à des groupes séparatistes, selon les mêmes sources. Le convoi effectuait une tournée dans des établissements scolaires afin de s'assurer de la reprise des cours après la rentrée scolaire, fixée au 7 septembre. Six enseignants ont été enlevés lors de l'attaque et les forces de sécurité poursuivent les assaillants, a indiqué un responsable. Les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont en proie à un conflit armé depuis 2017, opposant les forces gouvernementales à des groupes séparatistes qui réclament l'indépendance de ces territoires. Les établissements scolaires et les enseignants ont régulièrement été pris pour cible depuis le début du conflit.

R. I.

ÉGYPTE

Une tombe vieille de 4 300 ans découverte près du Caire

Des archéologues ont découvert près du Caire une tombe vieille de 4.300 ans, a annoncé mardi le ministère égyptien du Tourisme et des Antiquités. La tombe a été révélée par une équipe égypto-espagnole dans l'immense nécropole de Saqqarah, au sud de la capitale, et date du temps du roi Djedkaré Isési de la cinquième dynastie, qui a régné entre 2381 et 2353 avant Jésus-Christ. La tombe est selon les autorités locales celle d'un homme nommé Yunmen, un juge royal chargé d'écouter les doléances du peuple. La découverte a été faite pendant l'été dans le cadre d'un projet au long cours impliquant l'Université autonome de Barcelone et le Conseil suprême des Antiquités égyptien, selon la même source.

R. I.

BENIN

Le partenariat de coopération avec la BAII renforcé

Le Bénin et la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII) ont convenu mardi de signer un memorandum d'entente visant à renforcer leur partenariat de coopération, a annoncé la présidence béninoise. Une délégation de la BAII, conduite par sa présidente Zou Jiayi, a été reçue à Cotonou par le président béninois Romuald Wadagni dans le cadre d'une visite de travail, selon un communiqué de la présidence. Les deux parties sont convenues de signer un memorandum d'entente destiné à renforcer leur partenariat et à faciliter la mobilisation de financements en faveur de projets de développement au Bénin, précise le communiqué. À l'issue de la rencontre, Mme Zou a souligné l'importance du Bénin pour les activités de la BAII en Afrique et exprimé la volonté de l'institution de soutenir des investissements dans plusieurs secteurs.

R. I.

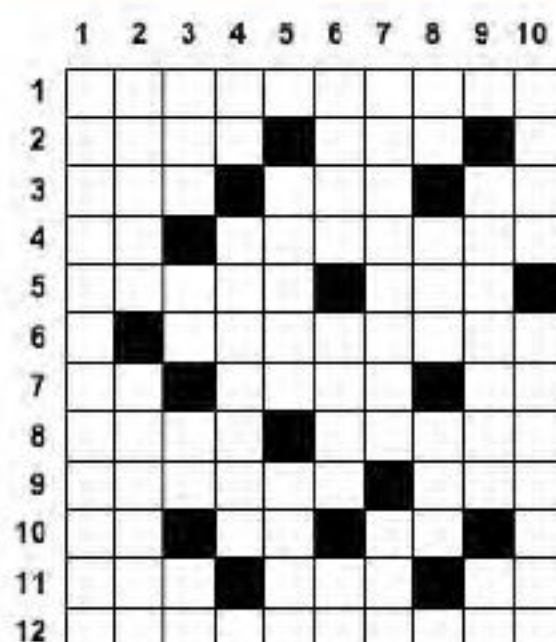
COTE D'IVOIRE

Le FMI dresse un bilan positif du programme économique 2023-2026

La représentante résidente du Fonds monétaire international (FMI) en Côte d'Ivoire, Aminata Touré, a dressé mardi un bilan positif du programme économique et financier mis en œuvre par le pays entre 2023 et 2026. À l'issue d'un entretien avec le président ivoirien Alassane Ouattara à Abidjan, Mme Touré, arrivée au terme de sa mission en Côte d'Ivoire, a estimé que le programme avait permis d'atteindre ses principaux objectifs et de réduire progressivement les déséquilibres macroéconomiques. Elle a notamment évoqué les progrès réalisés en matière de finances publiques et de gestion de la dette. Selon le FMI, le déficit budgétaire de la Côte d'Ivoire a été ramené à 3% du produit intérieur brut (PIB) en 2025, conformément au plafond fixé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le ratio de la dette publique au PIB a également diminué pour la première fois depuis plus de dix ans. En juin, le FMI et la Banque mondiale ont réévalué de "modéré" à "faible" le risque de surendettement extérieur et global de la Côte d'Ivoire, selon leur analyse conjointe de la viabilité de la dette.

R. I.

Mots croisés



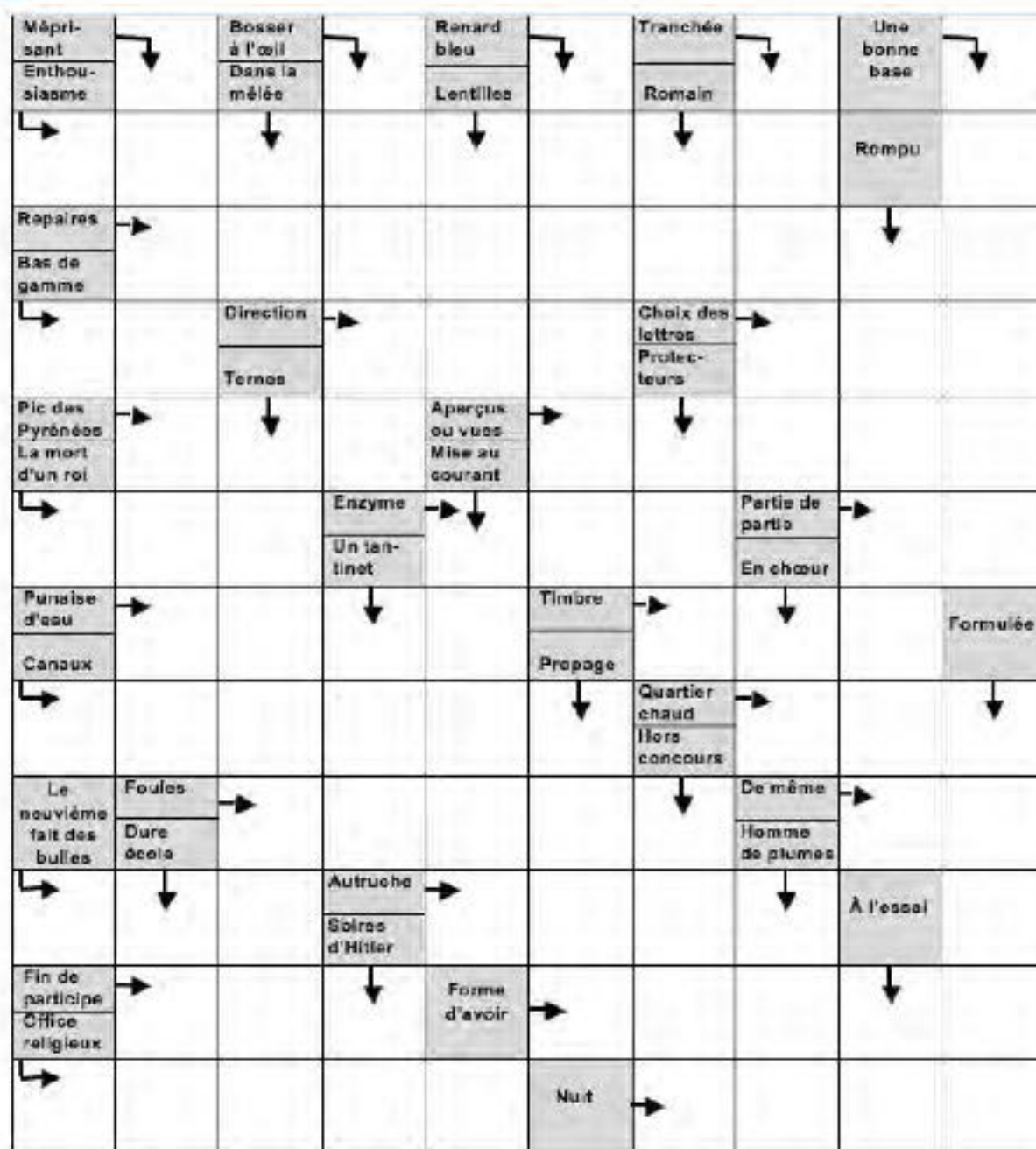
HORIZONTALLEMENT

1 - Éloge enthousiaste - 2 - Formule - Direction - 3 - Petite compagnie - Passent et mènent au trépas - Stère - 4 - En tout - Pâle - 5 - Tranchée - Fait eau sans couler - 6 - Toxique - 7 - Un peu de répit - Coule au Congo - Points opposés - 8 - N'inspire guère le poète - Boîtes à surprises - 9 - Traits d'union - Prit des risques - 10 - Ses jours sont comptés - Noté dans l'hypothèse - Fin de participe - 11 - Préfixe - Chef éthiopien - Clé des chants - 12 - Dernières volontés.

VERTICALEMENT

1 - Surprenant - 2 - Singe - Affligée - 3 - Cheville - Travaux dans une salle de cours - En herbe - Dur qui finit en héros - 4 - Haute tension - Chaumes - 5 - Singe - Libéra le chien - 6 - Se prend en main pour diriger - Récoltent les fruits de la campagne - Avant midi - 7 - Participer - Baie nippone - 8 - En amont - Découverte - Regroupa toutes les paires - 9 - Hironnelles de mer - Abruti sans abri - 10 - Place un œil - Brûlis.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Personne qui ne fait rien, qui perd son temps (8 lettres)

V	E	E	B	E	E	S	I	O	T	S	I	S	S	A	C	E	T
R	O	M	L	O	T	D	R	O	N	S	I	A	D	H	P	O	E
N	E	I	M	U	U	U	F	I	S	R	U	C	A	P	U	T	M
E	O	P	L	A	A	L	A	V	A	I	N	I	U	R	N	O	E
U	P	L	L	E	G	S	E	F	T	E	R	H	B	E	U	U	S
E	L	R	E	I	G	E	A	A	B	L	E	E	V	L	O	O	E
L	T	T	A	M	E	G	R	R	L	E	C	L	E	J	I	R	E
A	N	U	I	H	A	I	A	E	R	I	R	A	U	N	I	E	I
T	O	A	O	M	N	B	R	I	I	E	S	C	R	O	N	S	N
E	T	S	L	D	E	D	M	I	N	R	T	U	N	I	F	U	A
L	E	U	A	E	P	E	U	A	A	E	P	E	F	E	E	A	R
E	J	R	R	D	B	R	L	S	S	M	E	M	R	O	N	P	U
T	D	T	T	I	A	E	O	A	U	E	I	E	N	A	R	C	E
N	R	N	S	A	I	T	E	I	R	R	L	M	V	L	A	I	D
O	O	I	A	R	N	R	V	U	E	O	E	A	P	R	R	N	T
H	B	E	I	V	N	E	E	T	I	A	R	T	V	U	A	A	N
E	C	I	D	N	I	P	R	E	I	A	M	R	O	O	R	L	A
E	R	R	A	J	E	V	A	R	G	S	I	A	D	A	D	C	G

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ARRET - ASSIS -
ASTRAL - BAIN - BARBE
- BORD - BOULE - CARIE
- CHAIR - CLAN - CUR-
SIF - DAIS - DADAIS -
DOUTE - ECRAN -
ENCRE - ENVIE - FAUTE
- FOULE - FUSIL - GAINÉ
- GAMME - GANT -
GRAVE - HARPE -
HONTE - HUPPE -
IMPUR - INDICE -
INTRUS - JARRE -
JETON - JOUE - LAID -
LARVE - LETAL -
MAIRIE - MELON -
MOULE - NORD - NOIRE
- NORME - ORALE -
ORMAIE - OVALE -
PAUSE - PERTE -
PRIERE - PROIE - RAIDE
- REPLI - REVE - SAMBA
- SAULE - SOIN - TARIN
- TOISE - TOURBE -
TRAITE - ULTIME -
URANIE - USURE - VAIN
- VENTE - VOILE

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALMENT:

1. Allègement - 2. Paille - Pas - 3. Ps - UU - Cave - 4. Esse - Arrêt - 5. Têt - Ale - Ts - 6. Étrier - 7. Sépia - Reg - 8. Sep - St - Nul - 9. Éteintes - 10. N.S - Arrière - 11. Tuer - Se - RR - 12. Errer - Ruée.

VERTICALEMENT:

1. Appétissante - 2. Lasse - EE -
Sur - 3. Li - Steppe - Er - 4. Élué -
Ti - Tare - 5. Glu - Araser - 6. EE -
Ali - Tirs - 7. Créer - Nier - 8. Épar -
Rente - 9. Navet - Guerre - 10.
Tsé-tsé - Isère.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALMENT:

Rudération - Tête - État - Ar -
Ras - Ise - Êta - Ut - Ir - Affidé -
Tsé - Atterré - Sc - En - Ana - Te
- Sottes - Virées - Êre - Ont - E.V
- Em - Ânées - Esse.

VERTICALEMENT:

Putréfaction - Dé - Tft - Erne -
Retraite - Été - Réa - Dense - Na!
- Suer - Ose - Te - Rat - Ve - Titi -
Tente - Oasis - Aérés - Intérêt -
Sème.

MOTS MASQUÉS
ÉVANESCENTE

**Recette
du jour****Mderbel
badenjane****Ingrédients (pour 6 à 8
personnes):**

- Viande de veau
- 1 oignon râpé
- 3 ou 4 aubergines
- pois chiche trempés la veille
- pomme de terre
- smen et huile
- cannelle en bâton
- curcuma
- smen et huile
- sel et poivre noir

Instructions :

Première Étape
Epluchez les aubergines et les couper en lamelles

(gardez les têtes de côté)
Saupoudrez-les de sel afin qu'elles se dégorgent.
Mettez-les sur un absorbant pour enlever l'excédent d'eau.

Faites dorer au four.
Dans une cocotte, mettez du smen, ajoutez l'oignon haché et faites revenir. Ajoutez la viande, faites revenir encore.

Ajoutez la cannelle, sel, poivre noir, le curcuma et les pois chiches, les têtes d'aubergines et couvrir d'eau.

Laissez cuire jusqu'à cuisson de la viande environ 25mn.

ajoutez les pommes de terre et les pois chiche et laissez cuire encore 10mn. Retirez la viande, émiettez la et enlever la graisse et le gras.

Dans des coupes qui ont la forme de dôme, déposer les lamelles d'aubergine ensuite la viande effilochée et arrosez avec un peu de sauce. Dressez les dômes d'aubergines sur assiette de service.

arrosez de sauce, pommes de terre et pois chiches. Saupoudrer de persil et décorez avec le citron si désiré.

COCKTAIL JUS DE FRUITS**INGRÉDIENTS :**

- Un kiwi
- 4 fraises
- 2 pommes
- Un citron

INSTRUCTIONS :

Bien laver les fruits
Epluchez les pommes, le kiwi et le citron
Passez les fruits à l'extracteur de jus
Servir frais

**Gâteau du Jour****BOULES DE BERLIN****INGRÉDIENTS**

- 500 gr de farine t45 ou gruau
- 2 œufs + 2 jaunes
- 50 gr de sucre
- 1 sachet de levure de boulanger sèche
- 100 ml de lait tiède
- 60 gr de beurre mou
- 8 gr de sel
- Confiture (framboise, fraise ou abricot)
- Sucre glace ou sucre semoule pour l'enrobage

Préparation des beignets de Berlin

Dans un grand saladier ou dans le bol de votre robot pâtissier, versez la farine, le sucre, la levure, le sel, les œufs et le lait tiède.

Pétrissez à vitesse moyenne pendant 5 à 7 min, jusqu'à ce que la pâte commence à se lisser. Ajoutez le beurre mou en petits morceaux, petit à petit, tout en continuant de pétrir.

Continuez le pétrissage pendant encore 5 à 10 minutes, jusqu'à ce que le beurre soit totalement intégré et que la pâte devienne souple, élastique et homogène.

Couvrez la pâte d'un torchon propre ou d'un film légèrement huilé.

Laissez-la lever pendant 1h30 dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'à ce qu'elle double de volume.

Dégazez la pâte en la pressant



doux avec la paume de la main. Divisez-la en portions de 60 à 70 gr et façonnez-les en boules bien régulières. Déposez-les sur une plaque farinée ou recouverte de papier cuisson.

Couvrez les boules et laissez les reposer à température ambiante pendant 30 à 45 minutes, le temps qu'elles gonflent légèrement.

Faites chauffer un bain d'huile à 170 °C.

Faites frire les beignets 2 à 3 minutes de chaque côté, jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

Égouttez-les soigneusement sur du papier absorbant.

A l'aide d'une poche à douille munie d'un embout long, injectez une belle cuillère de confiture à cœur de chaque beignet, en perçant légèrement sur le côté.

Roulez les boules encore tièdes dans du sucre semoule pour une finition croustillante, ou laissez-les refroidir avant de saupoudrer de sucre glace pour un aspect plus délicat.

**Conseil du jour****Taches ongles ...**

Les taches blanches sur l'ongle sont une anomalie courante appelée leuconychie. La plus part du temps elle est causée par une carence en zinc ou en vitamine B6. Il s'agit d'une condition bénigne, à la longue synthèse de la kératine, sans aucune douleur, n'est affectée, une leuconychie peut apparaître.

**Le
savez-
vous ?**

S'exposer 20 minutes au soleil par jour suffisent pour que votre corps libère plus de 200 micro-organismes qui combattent les champignons, les parasites et les virus.

Bon à savoir !

L'huile essentielle de lentisque pistachier peut aider à soulager la toux et les affections respiratoires grâce à ses propriétés expectorantes, décongestionnantes, anti-inflammatoires et antivirales. Pour l'utiliser, diluez quelques gouttes dans une huile végétale et appliquez-les sur le thorax et le dos, ou bien utilisez-les en diffusion ou en inhalation. Il est crucial de la diluer avant toute application cutanée et de suivre les précautions d'emploi, notamment ne pas l'utiliser pure, ne pas l'administrer aux enfants de moins de 6 ans, aux femmes enceintes ou allaitantes, et aux personnes épileptiques sans avis médical.

**Astuce du jour:****Comment enlever du chewing-gum sur un vêtement?****Vinaigre blanc.**

Étapes : Imbibez généreusement le chewing-gum de vinaigre blanc. Laissez reposer 5 minutes. On frotte doucement avec la brosse à dents jusqu'à ce que la gomme commence à se

détacher.

Rincez soigneusement à l'eau froide. Petit plus : tamponnez avec un chiffon propre pour absorber les derniers résidus.

On recommence si besoin, puis on lave normalement en machine.

**CITATION
DU JOUR**

« Si tu as de nombreuses richesses, donne de ton bien ; si tu possèdes peu, donne de ton cœur. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA
JEUDI 10 AOÛT 2026 - PRIX : PERLE - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 500 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 17H00
TIERCÉ-QUARTÉ - QUINTÉ

Golf D'hem, au dessus du lot

L'hippodrome Sidi Nail de Djelfa reprend du service après un arrêt de quelque mois et sera ce jeudi le théâtre du prix Perle, une épreuve délicate et à surprises, support du tiercé, quarté et quinté, sur un parcours sélectif de 1500m. 14 pur sang arabes âgés de 3 ans et plus tenteront de s'illustrer, tous n'ayant pas totalisé la somme de 51.000 DA en gains et places depuis le 1er janvier 2026 avec une surcharge de 1 kg par tranche de 10.000 DA cumulés. Ils se présenteront au départ dans des conditions particulièrement homogènes ce qui promet une course indécise. Cette course très moyenne réunira des coursiers aux trajectoires variées et affichant des états de forme moyen et identiques et le véritable juge restera toutefois la distance de 1500m. Un parcours qui exige autant de patience que de lucidité sur cette distance. La participation serait synonyme d'échec, il faudra éviter la précipitation et privilégier une montée en progression bien calée dans le groupe avant de produire son effort au moment opportun pour les places sur le podium. La lutte s'annonce acharnée et la prudence vivement recommandée. Plusieurs concurrents présents dotés d'un brin de vitesse finale pourraient venir brouiller les cartes et rappellent que dans ce type d'épreuves rien n'est jamais acquis, mieux vaudra donc élargir les choix pour sécuriser ses chances et capter le maximum de combinaison de ce pari qui a tout d'un piège redoutable.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. ESSABIL.** Ce protégé de l'écurie Ml. Aiachi effectuera sa rentrée Alors qu'il restait sur un bel accessit, présenté avec toutes ses aptitudes, il peut venir compléter la bonne combinaison.
- 2. VIDJALA.** Cette femelle de 5 ans aura pour elle sa 3e sur un parcours réduit à celui du jour qui peut lui permettre sous la houlette du chevronné jockeys B. Gacem venir clôturer la bonne combinaison.
- 3. GOLF D'HEM.** Course de rentrée pour ce classique qui possède un beau papier ne devait pas trop forcer sur son talent pour remporter la course du jour.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
MI. AIACHI	1	ESSABIL	A. SAADI	56	7	PROPRIÉTAIRE
N AYACHE	2	VIDJALA	B. GACEM	55	3	B. GACEM
HARAS DU PAON	3	GOLF D'HEM	K. RAHMOUNE	55	2	L. RAHMOUNE
MI. AIACHI	4	FALAKET	R. KHELIFI	55	12	PROPRIÉTAIRE
A. GHARBI	5	CHEBLI	AF. BENZERGUINE	55	1	PROPRIÉTAIRE
B. REBIA	6	KHALIL ROHI	MS. AIDA	55	13	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	7	ITHARA	T. MEGOUCI	55	14	B. THAMEUR
H. BELAKHIT	8	CHEIKH EL ARAB	S. BENYETTOU	55	5	PROPRIÉTAIRE
AH. GUENFOUD	9	FIRST CLASS	B. BAGUIRA	55	10	PROPRIÉTAIRE
M. BENMELOUKA	10	ANDALINA	H. BOUZERGOTA	55	9	PROPRIÉTAIRE
CHIKHOUNE/HAM	11	TAGHROUDET EL MAJD	M. THAMEUR	54	8	B. THAMEUR
M. ZAIRI	12	RAIHANE EL JANA	R. BAGUIRA	54	4	PROPRIÉTAIRE
M. SEBTI	13	ROUAIDA	A. ROUIBAH	54	11	PROPRIÉTAIRE
H. BELAKHIT	14	EL MAHIBE DE DILMI	AH. CHAABI	53	6	PROPRIÉTAIRE

4. FALAKET. Aléatoire.

5. CHBLI. Rien de probant à son actif.

6. KHALIL ROHI. Il vient de reprendre les courses par une 5e place le 4 septembre, il retrouvera cette fois le talentueux jockey Aida qui peut en tirer meilleur.

7. ITHARA. Au-dessous du lot.

8. CHEIKH EL ARAB. Malgré l'absence de ce vieux routier mérite un crédit pour une bonne place à l'arrivée et en plus est entre les mains d'un crack jockey.

9. FIRST CLASS. Toutes ses tentatives ne plaident guère en sa faveur, à revoir dans d'autres circonstances.

10. ANDALINA. N'ayant réalisé rien de probant à ce jour, barrée en théorie.

11. TAGHROUDET EL MAJD. Pilotée par

son entraîneur jockey B. Thameur, cette jeune femelle de 4 ans de Zemmouri ne fera pas le déplacement à Laghouat pour le plaisir de participer.

12. RAIHANE EL JANA. Cette femelle alezan ne doit pas pour autant être négligée car elle bénéficie cette fois d'un bel engagement ainsi qu'une monte de métier ce qui devrait lui permettre de

redresser la barre.

13. ROUAIDA. Barrée sur toute la ligne.

14. EL MAHIBE DE DILMI. Absent depuis le début de cette année mais vu le lot présent, ce mâle bai de 8 ans aura de fortes chances de venir occuper une place parmi les meilleurs.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

3. GOLF D'HEM - 8. CHEIKH EL ARAB - 12. RAIHANE EL JANA - 11. TAGHROUDET EL MAJD - 1. ESSABIL

LES CHANCES

6. KHALIL ROHI - 14. EL MAHIBE DE DILMI

Léger séisme sans gravité dans la wilaya de M'Sila

Un tremblement de terre d'une magnitude de 2,7 sur l'échelle de Richter a secoué la wilaya de M'Sila le mardi 8 septembre 2026 aux alentours de 18h37. L'épicentre de cette secousse a été localisé à 11 kilomètres au nord de la région, et fort heureusement, les autorités

n'ont déploré aucune perte humaine ni dégât matériel suite à cet événement. Afin de rassurer la population et de garantir sa sécurité, les services de la Protection Civile ont rappelé aux citoyens qu'ils restent à leur disposition en cas d'urgence via le numéro vert 1021 ou le numéro de secours 14.

Le ministère de la Culture et des Arts lance la plateforme numérique nationale "Kutubuna"

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement de la plateforme numérique nationale "Kutubuna", visant à promouvoir l'échange et le partage de livres et à encourager la lecture. Lancée sous le slogan "Une seconde vie à nos livres", cette plateforme vient en préparation de l'organisation du Festival national du livre lu, prévu du 26 septembre au 5 octobre prochain, précise le communiqué. Cette plateforme se veut un "espace interactif" à même de "promouvoir l'échange et le partage de livres, et encourager la lecture", en offrant aux lecteurs et aux passionnés du livre à travers l'ensemble du territoire national la possibilité de proposer des livres et des ouvrages en vue de les échanger, de les offrir ou encore d'acquérir des titres rares, ajoute la même source. À cette occasion, le ministère de la Culture et des Arts a appelé les intellectuels, les écrivains, les lecteurs, les étudiants, les clubs de lecture et les acteurs associatifs à rejoindre cet espace et à introduire les titres de leurs ouvrages en vue de les échanger, via la plateforme dédiée aux inscriptions : <https://kutubuna.e-servicesculture.dz/>.

Des pluies sur plusieurs wilayas

Des pluies affecteront plusieurs wilayas du pays à partir de mercredi après-midi, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Nâama, El Bayadh, Saïda, Tiaaret et Laghouat avec

des quantités estimées entre 20 et 30 mm, le mercredi de 14h00 à 23h00, ajoute la même source. Des pluies sont également prévues dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras et Oum El-Bouaghi avec des quantités oscillant entre 20

et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, de jeudi à 9h00 jusqu'à vendredi à 9h00, précise la même source. Les wilayas de Tipasa, Alger, Boumerdès, Bouira, Blida, Aïn Defla et Médéa sont également concernées par ce BMS, avec des quantités de pluies oscillant entre 20 et 30 mm, jeudi de 1h00 à 21h00.

Explosion dans un dépôt d'armes en Syrie : 14 morts et 11 blessés

Le bilan des victimes de l'explosion survenue mercredi dans un dépôt temporaire d'armes et de matériel militaire près de la ville de Sarmada, dans le nord de la province d'Idleb, en Syrie, s'est élevé à 14 morts et 11 blessés, rapporte l'agence de presse syrienne (SANA). Le directeur du bureau d'information de la direction de la Santé d'Idleb, Sobhi Assaf, cité par SANA, a déclaré que les blessures des personnes touchées étaient de légères à modérées, précisant que le nombre de victimes pourrait encore augmenter. Un précédent bilan faisait état de 4 morts et 10 blessés. M. Assaf a ajouté que les équipes chargées des évacuations, des secours et des urgences, ainsi que les équipes de la Défense civile, étaient toujours mobilisées sur les lieux afin d'éviter d'autres explosions et d'assurer la sécurité des habitants, rapporte la même source. De son côté, le responsable des opérations dans la région de Dana au ministère des Situations d'urgence et de la Gestion des catastrophes, Oussama Al-Moussa, a affirmé que les équipes de la Défense civile continuaient à éteindre les incendies et à sécuriser les munitions non explosées, tout en procédant à l'évacuation des blessés et à l'extraction des corps du lieu de l'explosion.

Démantèlement d'un réseau d'escroquerie au logement social à Oran

Les services de la section de recherches de la Gendarmerie nationale d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de trois individus, spécialisé dans l'escroquerie, la falsification de documents administratifs et l'usurpation d'identité. Ce groupe malintentionné ciblait particulièrement les citoyens désireux d'obtenir un logement social. Les membres du réseau abusaient de la confiance de leurs victimes en leur faisant croire qu'ils avaient la capacité de leur faciliter l'accès à ces habitations, exigeant en contrepartie le versement de sommes d'argent. Ce coup de filet a été rendu possible grâce à l'exploitation



d'informations précieuses, suivie d'une intensification des investigations sur le terrain. Les enquêteurs ont ainsi pu identifier et appréhender les trois suspects, tout en saisissant divers équipements électroniques et de faux documents utilisés dans l'élaboration de leurs opéra-

tions frauduleuses. À l'issue de l'enquête préliminaire et après accomplissement de toutes les procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran pour répondre de leurs actes devant la justice.

Saisie de près d'un quintal de kif traité par les douanes de Chlef



Les éléments de la brigade mobile des douanes de Chlef, en coordination étroite avec l'Armée nationale populaire et la Gendarmerie nationale, ont réussi à déjouer trois tentatives de trafic de drogue au niveau de la wilaya, aboutissant à la saisie globale de 96,3 kg de kif traité et à l'arrestation de huit individus. La première opération a permis la découverte de 50 kg de drogue minutieusement dissimulés dans les por-

tières d'un véhicule touristique avec l'interpellation de trois suspects, tandis que la deuxième s'est soldée par la saisie de 28,5 kg cachés dans les cavités des portes et la roue de secours d'une autre voiture, menant à une arrestation. Enfin, la troisième intervention a permis de mettre la main sur 17,8 kg supplémentaires et d'appréhender quatre autres personnes, l'ensemble des mis en cause ainsi que les objets saisis ayant été présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour la suite des procédures légales.

Un incendie d'entrepôt maîtrisé sans faire de victimes à Tipasa

Aux premières heures de ce mercredi, les services de la Protection civile de la wilaya de Tipasa sont intervenus avec succès pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans un entrepôt situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment de deux étages au quartier Khelifa Tayeb, dans la commune de Bourkika. Grâce à la mobilisation rapide de quatre camions d'intervention et d'une ambulance, les pompiers ont pu circonscire les flammes et empêcher leur propagation au reste de l'immeuble. L'opération s'est achevée de manière rassurante, les autorités confirmant qu'aucune perte humaine, ni aucun blessé n'ont été enregistrés lors de cet incident.

Arrestation d'une bande de quartier à Ouled Fayet : Saisie d'armes et de psychotropes

La Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Ouled Fayet, à Alger, a réussi à mettre hors d'état de nuire le principal suspect appartenant à un dangereux gang de quartier. Cette intervention rapide fait suite à des signalements dénonçant les agissements criminels de cette bande qui semait la terreur parmi les habitants de la commune. Le groupe de malfaiteurs était activement impliqué dans le trafic de substances illicites et n'hésitait pas à agresser les

citoyens en utilisant des armes blanches. Lors de cette opération coup de poing, les forces de l'ordre ont procédé à une saisie importante. Ils ont ainsi confisqué 98 comprimés psychotropes, 12 armes blanches prohibées de divers types et tailles, ainsi qu'une somme de 53 500 dinars algériens, représentant les revenus de ce trafic illégal. Le suspect interpellé a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Chéraga afin de répondre de ses actes.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le secret de la cruche magique (1)

Conte traditionnel kabyle, Algérie

Dans un village blotti au creux des montagnes, deux frères se partageaient, depuis la mort de leur père, un maigre lopin de terre, sec et ingrat, que les années de sécheresse avaient rendu presque stérile.



Le cadet, homme de labeur et de cœur généreux, accueillait son destin avec une humble patience, sans jamais se plaindre des épreuves que la vie lui imposait.



à suivre



Dans la journée : Orages
Vent : 19 km/h
Humidité : 78 %



Dans la nuit : Orages
Vent : 15 km/h
Humidité : 85 %

Dohr : 12h45
Assar : 16h19
Maghreb : 19h07
Îcha : 20h27

Vendredi 29
Rabi' al-awwal
Sobh : 04h59
Chourouk : 06h27

DRAME DU PETIT AYOUB À EL BAYADH

La DGPC tire des enseignements

Dans le cadre de l'exploitation des enseignements tirés de l'opération d'intervention pour extraire l'enfant – le défunt Ayoub – récemment tombé dans un puits artésien sec dans la wilaya d'El Bayadh, une réunion technique s'est tenue, hier matin, au siège de l'Unité nationale d'Instruction et d'intervention, a indiqué la Direction générale de la Protection civile dans un communiqué.

Selon le même communiqué, lors de cette réunion supervisée par le directeur de l'organisation et de la coordination des secours et le directeur de la prévention et du commandement de l'Unité nationale, en présence de cadres de la DGPC, et en coordination avec des experts et techniciens privés dans le domaine du forage vertical et horizontal, les différentes techniques adoptées et des moyens utilisés durant cette opération ont été évaluées. La réunion a constitué, selon la DGPC, « une opportunité pour revoir et enrichir les techniques et expertises adoptées depuis l'année 2018, année au cours de laquelle le protocole d'intervention pour les

accidents de puits artésiens a été renouvelé, en coordination avec des experts privés du domaine, dans le but de le mettre à jour et de le développer pour qu'il soit adapté à la nature de ces accidents et à leurs complexités. »

La réunion a également planché sur « l'efficacité des moyens et des techniques utilisés dans de telles interventions, notamment en ce qui concerne les opérations de forage vertical ou horizontal, en plus des moyens de protection des intervenants ainsi que les modalités d'organisation de l'intervention des équipes pour atteindre

l'emplacement des victimes et travailler à leur extraction dans des conditions garantissant la sécurité des intervenants et l'efficacité des opérations. » Cette démarche, conclut le communiqué, s'inscrit dans le cadre de « l'évaluation de l'expertise opérationnelle, du développement des capacités techniques et du renforcement de la coordination avec les compétences spécialisées, permettant ainsi de mettre à jour les protocoles d'intervention et d'améliorer la préparation des équipes pour la prise en charge des accidents de puits artésiens à l'avenir. »

F. B.

ÉLECTIONS LOCALES

Le président de l'ANIE reçoit les chefs du FLN et du RND

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saâd Arous, a reçu, hier, à Alger, les chefs des formations politiques majoritaires à l'Assemblée populaire nationale. Il s'agit du secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Abdelkrim Benmbarek, et la délégation l'accompagnant. L'audience s'est déroulée en présence de membres du Conseil de l'ANIE. Saâd Arous a, également, reçu, le même jour, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Monder Bouden, et la délégation l'accompagnant, en présence de membres du Conseil de l'ANIE. Ces rencontres s'inscrivent, selon l'ANIE, dans le cadre de la série de réunions consultatives tenues par l'Autorité avec les différentes formations politiques, en prévision de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), prévue le 28 novembre prochain.

M. S.

TRANSFERT DES ÉLÈVES

Les demandes accessibles en ligne dès dimanche prochain

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé dans un communiqué, que les demandes de transfert des élèves d'un établissement d'éducation et d'enseignement à un autre, au titre de l'année scolaire 2026-2027, seront accessibles à partir de dimanche prochain via l'espace dédié aux parents sur le système d'information du secteur.

« Le parent ou le tuteur légal introduit la demande de transfert en ligne via son compte sur l'espace parents, accessible à partir du Portail national des services numérique (Dzair Digital Services), en utilisant la technique de l'authentification unique (SSO) via le lien <https://dzds.dz> », précise le communiqué. Il est également possible de « soumettre la demande via le lien : <https://awlyaa.education.dz> », ajoute la même source. Le directeur de l'établissement d'accueil « examine les demandes de transfert par voie électronique et émet son avis via son compte sur le système d'information du secteur, dans un délai ne dépassant pas 48 heures à

compter de la date d'introduction de la demande de transfert ». Le parent ou le tuteur légal sera « notifié de l'avis du directeur de l'établissement d'accueil, par l'acceptation ou le refus, via son compte sur l'espace parents ». Concernant les demandes de transfert acceptées avant la rentrée scolaire, « l'élève rejoint l'établissement d'accueil à partir de la date de rentrée des élèves fixée pour l'année scolaire 2026-2027, après la notification de son parent ou de son tuteur légal de l'acceptation de la demande ». Pour les demandes de transfert acceptées après la rentrée scolaire, « l'élève est tenu de rejoindre l'établissement d'accueil dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures, à compter de la date à laquelle son parent ou son tuteur légal a été notifié de l'acceptation de la demande de transfert ». Le ministère a souligné que « tout transfert effectué en dehors du système d'information du secteur de l'Éducation nationale est considéré comme nul et non avenu ».

Sarah O.

LA CHRONIQUE
DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE

Le scandale de la télé qui nous espionne

On n'arrête pas le progrès dit-on. Sauf qu'il y a, quelques fois, un revers de la médaille difficilement acceptable. Une chaîne de télé YouTube spécialisée dans l'actualité du matériel informatique ainsi que sa défense des consommateurs, vient de découvrir un sacré « pot aux roses ». Elle vient de rendre public sa découverte et du même coup a enflammé la toile. Elle accuse la célèbre marque LG de vendre des téléviseurs connectés qui écoutent les utilisateurs. De plus, ces téléviseurs « sondent activement le réseau domestique pour identifier jusqu'à une trentaine de dispositifs tiers, tels que smartphones, montres connectées, imprimantes ou thermostats. Les informations recueillies englobent les adresses IP internes, les noms d'appareils, les noms et intensités des réseaux Wi-Fi voisins ainsi que des données de localisation ». Ces téléviseurs sont actifs même éteints. Ils stockent les données qu'ils transmettent, une fois rallumés, à « LG ad Solutions » : une filiale dédiée à la publicité ciblée. Les enquêteurs affirment que « le micro de la TV enregistre tout ce que vous dites. Le fait de déconnecter d'Internet le téléviseur n'arrête pas l'enregistrement. Il est conservé pour être transféré une fois la connexion rétablie. Aux États-Unis, il semble que cette façon d'espionner les utilisateurs de TV connectés, ne concerne pas seulement la marque LG. En effet, « une action en justice menée par le procureur général de l'État du Texas, Ken Paxton, liée à la collecte abusive de données via la technologie ACR (Automatic Content Recognition) » est en cours et concerne également les marques Samsung et Sony. Pour sa défense « LG réfute ces accusations d'espionnage et affirme ne traiter l'audio qu'avec l'accord des utilisateurs ». Or il se trouve que « LG Ad Solutions, la branche publicitaire du groupe, revendique une portée sur 363 millions de dispositifs secondaires aux États-Unis alors que ses ventes mondiales sont de 216 millions de téléviseurs ». Une différence qui confond totalement la marque. Comme ce droit de réponse adressée par LG, le 8 septembre dernier, à la célèbre revue « télé satellite » qui a publié, la veille, les découvertes de la chaîne YouTube « Gamers Nexus ». Voici quelques extraits : « Les affirmations formulées dans la vidéo récemment publiée sont inexactes... ». Pas fausses. Voilà pourquoi : « ...Les téléviseurs LG ne traitent des données vocales que lorsque le bouton vocal de la télécommande est maintenu enfoncé, ou lorsqu'un mot d'activation tel que « Hi LG » est reconnu après que l'utilisateur a activé la fonction de reconnaissance vocale à distance (Far-Field) ... ». Donc et dans l'absolu, le traitement des données vocales existe. Les téléviseurs sont équipés pour cette fonction. La mise au point se poursuit : « Par ailleurs, afin d'assurer les fonctionnalités smart TV, les téléviseurs LG disposent de la capacité de rechercher et de se connecter aux appareils à proximité présents sur le même réseau... ». Donc, la marque reconnaît que tout appareil connecté dans la maison est repéré et « traité », c'est-à-dire vidé de son contenu. La première remarque va à la protection des données personnelles garantie dans la plupart des pays de la planète dont l'Algérie. Une seconde remarque a trait au lien que pourrait avoir une telle dérive avec ce qui passe dans le monde en termes d'agressions, de conflits et d'assassinats de personnalités. C'est par le biais d'objets connectés que des personnes ciblées ont été repérées, espionnées avant de bombarder le lieu où elles se trouvaient avec une précision millimétrée. Les exemples n'ont pas manqué en Iran. Osons croire que ces TV qui espionnent ne le font qu'à des fins publicitaires comme il est affirmé. Même si c'est naïf. Dans tous les cas de figures, ces nouvelles pratiques liées au progrès doivent être encadrées de manière très stricte. Toute entrée sur le territoire national d'objets high-tech, à but commercial ou non, doit faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par les autorités compétentes. Citons pêle-mêle les équipements connectés que ce soit en milieu hospitalier, dans l'automobile ou même dans des secteurs insoupçonnables comme les compteurs d'eau ou d'électricité intelligents avec relevés à distance. Bref, le champ qui nécessite la vigilance s'élargit et progresse à grande vitesse. Il est impératif de s'y adapter !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

Trump s'est teint les cheveux...

